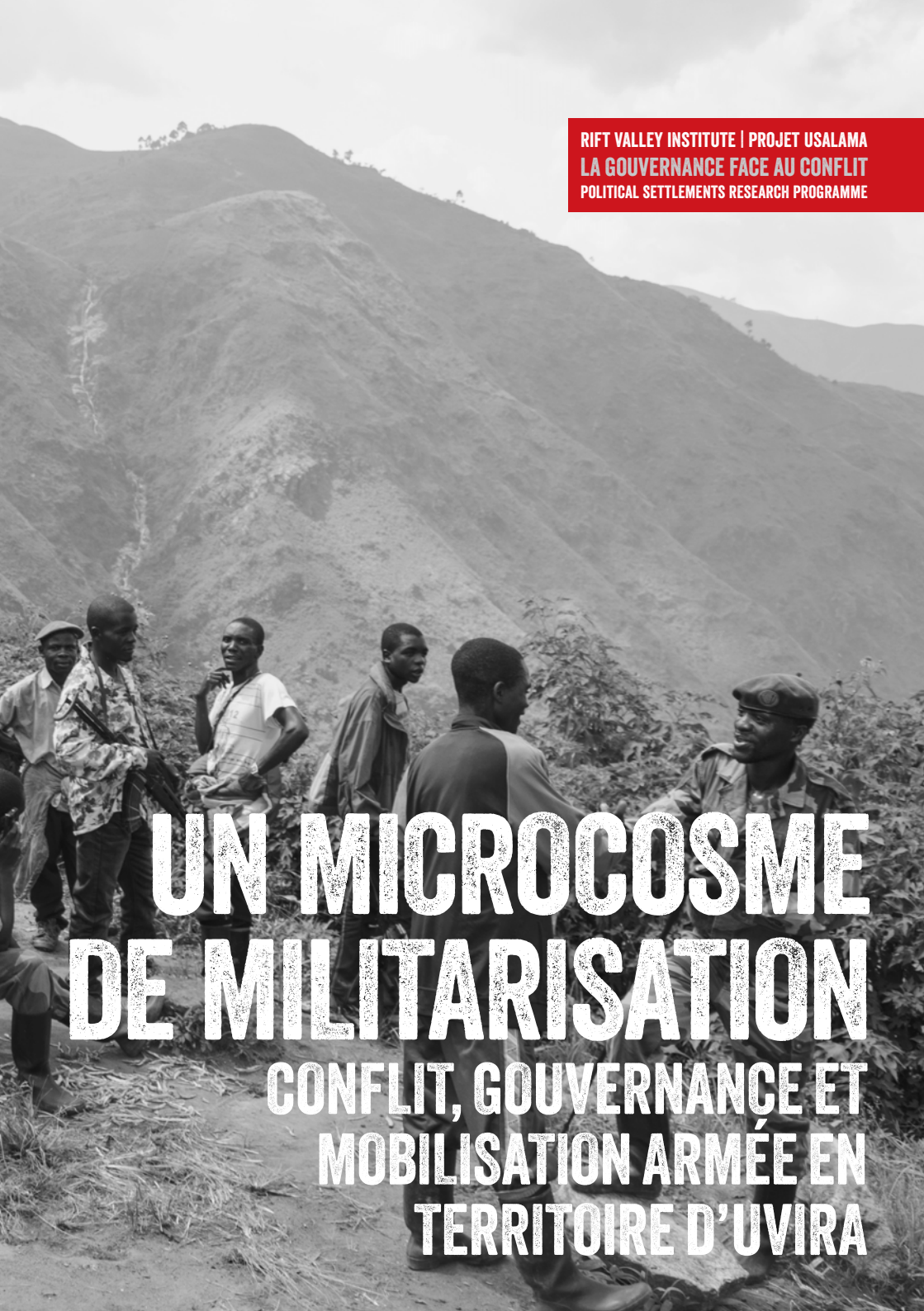




RIFT VALLEY INSTITUTE | PROJET USALAMA
LA GOUVERNANCE FACE AU CONFLIT
POLITICAL SETTLEMENTS RESEARCH PROGRAMME

UN MICROCOSME DE MILITARISATION

CONFLIT, GOUVERNANCE ET
MOBILISATION ARMÉE EN
TERRITOIRE D'UVIRA

RIFT VALLEY INSTITUTE

PROJET USALAMA: LA GOUVERNANCE FACE AU CONFLIT

.....

Un microcosme de militarisation Conflit, gouvernance et mobilisation armée en territoire d'Uvira

JUDITH VERWEIJEN



Publié en 2016 par le Rift Valley Institute
26 St Luke's Mews, Londres W11 1DF, Royaume-Uni
PO Box 52771 GPO, 00100 Nairobi, Kenya

LE PROJET USALAMA

Le Projet Usalama du Rift Valley Institute (RVI) est une initiative de recherche animée par plusieurs partenaires et axée sur des travaux de terrain. Son objectif est d'étudier les groupes armés et leur influence sur la société en République démocratique du Congo.

LE RIFT VALLEY INSTITUTE (RVI)

Le Rift Valley Institute (www.riftvalley.net) œuvre en Afrique centrale et de l'Est afin de mettre le savoir local au service du développement social, politique et économique.

L'AUTEUR

Judith Verweijen est Chercheuse au Nordic Africa Institute d'Uppsala, en Suède, et au sein du Groupe de Recherche sur les Conflits de l'Université de Gand, en Belgique. Elle est Chercheuse principale du « Projet Usalama: La gouvernance face au conflit ».

ASSISTANTS DE RECHERCHE :

Juvénal Twaibu Bilugwe et Oscar Dunia Abedi. Aucun d'entre eux n'assume de responsabilité quant au contenu du rapport.

NOTE CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ

Ce document émane du Political Settlements Research Programme (PSRP), financé par le département UK Aid du Department for International Development (DFID) dans l'intérêt des pays en développement. Cependant, les avis qui y sont exprimés et les informations qui y sont présentées ne sont pas nécessairement ceux du DFID, pas plus qu'ils n'ont été avalisés par le DFID, qui ne saurait assumer aucune responsabilité quant à ces avis, ces informations ou l'utilisation qui pourrait être faite de ces avis et informations.

REMERCIEMENTS

DIRECTEUR EXÉCUTIF PAR INTÉRIM DU RVI: Philip Winter

RESPONSABLE DU PROGRAMME GRANDS LACS DU RVI: Michel Thill

RESPONSABLE DU PROGRAMME, PUBLICATIONS DU RVI: Tymon Kiepe

RÉVISION: Kate McGuinness

CONCEPTION: Lindsay Nash

TRADUCTION: Catherine Dauvergne-Newman, *horizons*

CARTES: Jillian Luff, *MAPgrafix*

ISBN 978-1-907431-45-6

COUVERTURE: Des membres du groupe de défense locale du « colonel » Jean Nalube à Munanira, Moyens Plateaux, Uvira (2013).

DROITS

Copyright © Rift Valley Institute 2016

Image de couverture © Justine Brabant 2013

Texte et cartes publiés au titre de la licence Creative Commons Attribution-Noncommercial-NoDerivatives 4.0 International

www.creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0

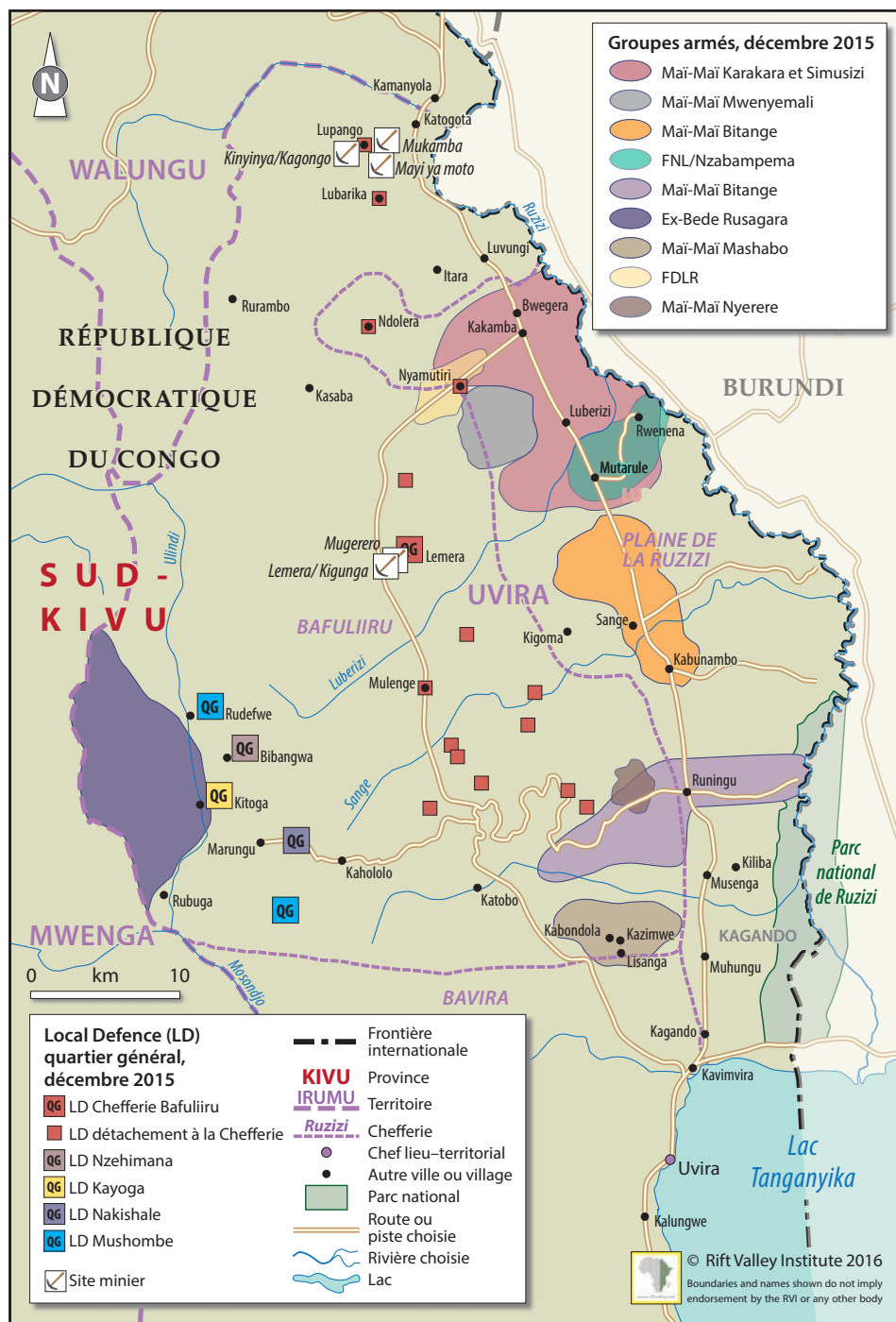
Téléchargement gratuit sur www.riftvalley.net

Vous pourrez vous procurer une version imprimée de ce rapport sur Amazon et auprès d'autres vendeurs en ligne, ainsi que dans certaines librairies.





Carte 1. L'est de la RDC, montrant la région de la carte détaillée à la page suivante



Carte 2. Zones d'influence approximatives des groupes armés en territoire d'Uvira, décembre 2015

Table des matières

Autres publications du Projet Usalama du RVI	6
Préface: le Projet Usalama	7
Résumé	9
1. Introduction	12
2. Une histoire marquée par le conflit	15
Rébellion postindépendance	18
Guerres du Congo (1996–2003) et conséquences	20
3. Une mobilisation armée qui se poursuit	24
Intégration du CNDP et opérations Kimia II	25
Résurgence des autodéfenses	27
La rébellion de Bede Rusagara	29
4. Conflits de pouvoir coutumier	33
Luttes autour du leadership de la chefferie de la Plaine de la Ruzizi	33
Conflit autour du trône de la chefferie de Bafuliiru	37
5. Militarisation de la gouvernance locale	42
Les local defence: une arme à double tranchant	42
Subtilités de l'exploitation minière militarisée	49
6. Conclusions et considérations politiques	55
Atténuer les conflits de pouvoir coutumier	56
Éliminer le soutien civil à l'égard des groupes armés	57
Réglementer les autodéfenses et réformer le secteur de la sécurité	58
Glossaire des sigles, noms et expressions	60
Bibliographie	62
Encadré 1. Les chefferies de Bafuliiru et de la Plaine de la Ruzizi	13
Carte 1. L'est de la RDC, montrant la région de la carte détaillée à la page suivante	3
Carte 2. Zones d'influence approximatives des groupes armés en territoire d'Uvira, décembre 2015	4

Publications du Projet Usalama du RVI

Phase I: Comprendre les groupes armés congolais (2012–2013)

RAPPORTS

Du CNDP au M23 : Évolution d'un mouvement armé dans l'est du Congo

Nord-Kivu : Contexte historique du conflit dans la province du Nord-Kivu, à l'est du Congo

PARECO : Questions foncières, hommes forts locaux et politique de milice au Nord-Kivu

L'UPC dans le district de l'Ituri : Militarisation externe de la politique locale dans le nord-est du Congo

L'Ituri : Or, questions foncières et ethnicité dans le nord-est du Congo

Les Raïa Mutomboki : Déficience du processus de paix en RDC et naissance d'une franchise armée

Le FNI et la FRPI : Résistance locale et alliances régionales dans le nord-est du Congo

Les Banyamulenge : Insurrection et exclusion dans les montagnes du Sud-Kivu

Les Maï-Maï Yakutumba : Résistance et racket au Fizi, Sud-Kivu

Sud-Kivu : Identité, territoire et pouvoir dans l'est du Congo

DOCUMENTS D'INFORMATION

Le commandant opérationnel du M23 : Profil de Sultani Emmanuel Makenga

L'homme fort de l'est de la RDC : Profil du général Bosco Ntaganda

Le maintien de la paix sans stratégie politique : une démarche risquée – La MONUC et la MONUSCO en RDC

Phase II: La gouvernance dans le contexte du conflit (2015–2016)

DOCUMENTS D'INFORMATION

Comprendre la prolifération des groupes armés dans l'est du Congo

Les remous de la stabilisation au Congo

Recyclage de rebelles ? La démobilisation au Congo

Tous ces documents sont disponibles en français et en anglais.

Préface : le Projet Usalama

L'est de la République démocratique du Congo (RDC) est enlisé dans la violence depuis deux décennies et la présence de dizaines de groupes armés continue d'y faire des ravages. Pourtant, ces groupes—et la manière dont ils interagissent avec leur environnement social et politique—ne sont pas toujours bien compris. Le Projet Usalama du Rift Valley Institute (*Usalama* signifiant « sécurité » ou « sûreté » en swahili) est une initiative animée par plusieurs partenaires et axée sur des travaux de terrain, dont l'objectif est d'étudier les groupes armés et leur influence sur la société congolaise.

Tandis que la première phase du Projet Usalama (2012–2013) portait sur la « compréhension des groupes armés », la seconde (2015–2016) enquête sur la « gouvernance dans le contexte du conflit ». Elle part de plusieurs interrogations : quel est l'impact des acteurs armés sur les conflits liés à l'autorité publique ? Et de quelle manière les autorités locales influent-elles sur le mode d'organisation des groupes armés ? Quels est l'impact de la présence des groupes armés sur la gouvernance et la prestation de services ? Les travaux de recherche examinent également les politiques gouvernementales et les interventions externes destinées à réduire l'activité des groupes armés et à améliorer la qualité de la gouvernance locale et de la résolution du conflit.

Le Projet adopte principalement une approche qualitative, en s'appuyant sur les travaux de terrain approfondis de chercheurs internationaux et congolais. Des entretiens menés auprès d'un large éventail d'acteurs—y compris des représentants des autorités locales, de la société civile, de petites et grandes entreprises et des membres de groupes armés—permettent de retracer la trajectoire des groupes armés et d'analyser les contextes dans lesquels ceux-ci opèrent. Le Projet s'appuie également sur les sources historiques et administratives disponibles, des rapports et des travaux académiques de chercheurs et d'organisations congolais et internationaux.

Nombre des entretiens réalisés pour les besoins du présent rapport ont été menés sous couvert d'anonymat. Par conséquent, les informations d'identification se limitent à un numéro associé à un lieu et à une date, par exemple « Personne interrogée n° 75, Projet Usalama II, Bukavu, 15 octobre 2015 ». Cependant, lorsque le fait d'indiquer un lieu risquait de révéler l'identité de la personne interrogée, cette information a été omise pour garantir son anonymat. Lors de nos travaux de recherche, les récits relatifs à des événements significatifs et parfois contestés ont été confirmés par de multiples sources ayant une connaissance directe des événements en question.

La phase « La gouvernance dans le contexte du conflit » du Projet Usalama s'inscrit dans le cadre du Political Settlements Research Programme (PSRP) mené par la Global Justice Academy de l'Université d'Édimbourg et financé par le département UK Aid du Department for International Development (DFID).

Résumé

Situé à l'extrémité nord du lac Tanganyika, dans la province du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo, le territoire d'Uvira affiche l'une des plus fortes concentrations de groupes armés de l'est du Congo. En effet, des dizaines de groupes, souvent composés tout au plus d'une cinquantaine de combattants, résident dans les montagnes de ce territoire ainsi que dans la Plaine de la Ruzizi, limitrophe. La présence de ces groupes a contribué à la militarisation, et elle en est aussi une conséquence comme en témoignent l'importance croissante des forces armées et les recours à la violence ou aux menaces de violence dans des domaines non militaires de la vie sociale.

Ce rapport analyse la militarisation en territoire d'Uvira et la manière dont celle-ci façonne les rapports entre conflits locaux, gouvernance et mobilisation armée. Pour être plus précis, il étudie la façon dont les forces armées influencent et sont influencées par les conflits de pouvoir coutumier, la gouvernance de la sécurité et la régulation économique locale. Si le territoire d'Uvira présente des caractéristiques qui lui sont bien particulières, on retrouve *grosso modo* des processus similaires de militarisation dans d'autres zones de l'est du Congo. Le territoire d'Uvira constitue un microcosme de la militarisation, dont l'étude permet de mieux comprendre les phénomènes propices à la perpétuation des conflits violents dans tout l'est du Congo.

Ce rapport se concentre sur deux zones précises du territoire d'Uvira : la chefferie de Bafuliiru et la chefferie de la Plaine de la Ruzizi. Ces deux chefferies comptent une multitude de groupes armés, dont des forces de défense locale basées dans les villages. D'un côté, la présence de ces groupes est une des conséquences des jeux du pouvoir et des activités militaires de factions régionales et nationales. De l'autre, elle est le résultat des dynamiques de conflit et de concurrences au niveau local, les conflits de pouvoir coutumier étant un facteur important de conflit.

La résolution des conflits locaux a été entravée par l'implication des forces armées. Ainsi, les parties à un conflit ont tendance à se servir

des groupes armés—et parfois des membres des forces armées nationales—pour consolider leur position. Cela entraîne souvent des dilemmes sécuritaires au niveau local, en cela que les opposants, de crainte de s'affaiblir, se sentent eux aussi obligés de se rapprocher d'une faction armée.

Les dilemmes sécuritaires sont particulièrement prononcés dans le cas de conflits voyant s'opposer deux communautés. Ce type de conflits communautaires est généralement aggravé par la présence de frictions au sein des communautés, notamment une concurrence entre élites—qu'il s'agisse de politiciens nationaux et provinciaux, d'hommes d'affaires ou d'officiers des forces armées nationales. Il peut arriver que les élites entravent la résolution des conflits en encourageant les parties à adopter une position irréconciliable. Elles peuvent aussi parfois apporter un soutien rhétorique et financier aux groupes armés, exacerbant ainsi les conflits locaux.

Dans les endroits où l'insécurité est généralisée et où les services de sécurité de l'État ne parviennent pas à protéger la population, des villageois (dont des Maï-Maï démobilisés) se sont organisés en groupes d'autodéfense. Le rôle de ces groupes, dont l'existence est tolérée par les forces de l'ordre de l'État, est devenu de plus en plus ambivalent. Bien qu'ils améliorent généralement la sécurité, ils s'ingèrent également dans le travail de la police et collaborent parfois avec des bandits ou des groupes rebelles. Qui plus est, ils sont exploités par les chefs locaux et les villageois désireux de régler des comptes et des différends. Les groupes d'autodéfense contribuent donc à promouvoir la militarisation de la vie sociale au niveau des villages.

La présence d'un si grand nombre de groupes armés dans le territoire d'Uvira affecte profondément la gouvernance locale, notamment en raison des liens que ces groupes entretiennent avec les autorités locales. Ainsi, les chefs coutumiers se servent de ces groupes pour intimider ou infirmer leurs opposants, y compris les autorités politiques et administratives qui empiètent sur leurs sphères d'influence. L'un des domaines dans lesquels cette dynamique est particulièrement flagrante est celui

de l'exploitation de la cassitérite¹ dans la chefferie de Bafuliiru, secteur qui continue d'être contrôlé par les chefs coutumiers, en partie grâce au soutien que leur confèrent les groupes d'autodéfense.

En permettant aux autorités locales de recourir à la coercition, la présence de groupes armés nuit à la qualité de la gouvernance locale. La mauvaise gouvernance constitue alors un terreau fertile pour les conflits, en favorisant notamment la contestation des positions d'autorité. Cela concerne plus particulièrement le conflit autour du trône de la chefferie de Bafuliiru, aggravé par le mécontentement suscité par le mode de gestion du chef actuel.

Pour parvenir à démilitariser le territoire d'Uvira de manière durable, il est impératif de désamorcer les conflits de pouvoir coutumier, d'affaiblir les groupes armés et leurs réseaux de soutien civil et d'améliorer la gestion de la sécurité ainsi que la régulation des forces d'autodéfense. À cette fin, il est important de reconnaître et de changer le rôle négatif que jouent parfois les décideurs politiques, les hommes d'affaires et les autorités locales dans la mobilisation armée. Il est également essentiel d'améliorer la gouvernance des autorités coutumières et des forces de l'ordre afin de dissuader les citoyens de faire appel aux groupes armés pour assurer leur sécurité, résoudre les litiges et leur apporter d'autres services publics.

.....
 1 La cassitérite est une espèce minérale composée de dioxyde d'étain, principal minéral de l'étain.

1. Introduction

Depuis l'indépendance du Congo en 1960, le territoire d'Uvira (division sous-provinciale), situé dans la province du Sud-Kivu, est de manière périodique un foyer d'activité armée. Le territoire d'Uvira fut le berceau de la rébellion Simba au début des années 1960, et c'est le premier territoire à avoir été occupé par la coalition régionale de rebelles qui évinça Mobutu Sese Seko de la présidence en 1997. Pendant les Première et Seconde Guerres du Congo (1996–2003), période marquée par une violence profonde qui attira un large éventail de forces armées de pays voisins, la région fut inondée de groupes armés auxquels on donna le nom générique de «Maï-Maï». Depuis, le territoire d'Uvira connaît une activité permanente de groupes armés.

La période de transition (2003–2006) qui suivit l'adoption de l'accord de paix final ne réussit pas à mettre un terme à la mobilisation armée, bien qu'elle ait dans un premier temps réduit le nombre de groupes armés. Pendant et après les opérations militaires de grande ampleur menées de 2009 à 2012, de nouveaux groupes apparurent, tandis que d'autres intensifièrent leur activité. Cette période vit également la réapparition de groupes d'autodéfense villageois armés, particulièrement nombreux dans les zones de montagne reculées. Contrairement aux groupes Maï-Maï actuels, les groupes d'autodéfense n'ont pas pour objectif de nuire au gouvernement et ils collaborent généralement avec l'armée nationale.

À la mi-2015, le territoire d'Uvira comptait une vingtaine de groupes armés congolais et deux groupes armés étrangers, ainsi que des dizaines de groupes d'autodéfense.² Ce rapport examine les phénomènes à l'origine de la prolifération de ces groupes armés. Il analyse la manière dont la présence de ces groupes affecte et est affectée par les conflits locaux et la gouvernance. À cette fin, le rapport étudie deux cas de conflits de pouvoir

2 Centre Indépendant de Recherches et d'Études Stratégiques au Kivu (CIRESKI), «Cartographie des groupes armés». Document non publié, Uvira: CIRESKI, juillet 2015.

ENCADRÉ : LES CHEFFERIES DE BAFULIIRU ET DE LA PLAINE DE LA RUZIZI

L'Uvira est un vaste territoire regroupant de nombreuses villes ainsi que trois chefferies coutumières—Bafuliiru, Plaine de la Ruzizi et Bavira. Ces chefferies ont été créées en 1928 par arrêté royal des autorités coloniales belges.

La chefferie est dirigée par un *mwami* (chef coutumier suprême). Celui-ci assume à la fois une fonction administrative en tant que chef de collectivité (unité gouvernementale locale) et une fonction coutumière en tant que responsable de la chefferie. Cette double fonction se reflète dans l'appellation «collectivité-chefferie», entité qui existe parallèlement à la collectivité-secteur, laquelle est dirigée par un administrateur désigné et non par un *mwami*.

Les chefferies sont réparties en groupements régis par des chefs de groupement désignés par le chef suprême. Les groupements sont quant à eux répartis en localités et également dirigés par des chefs coutumiers.

Le nom de la chefferie de Bafuliiru vient de celui du groupe ethnique prédominant.* Elle compte cinq groupements : Muhungu, Kigoma, Runingu, Itara-Luvungi et Lemera, où se trouve le siège de la chefferie, dans le village de Lemera. La plupart des groupements s'étendent dans les Moyens et Hauts Plateaux, des montagnes d'une altitude moyenne à haute qui font partie de la chaîne de Mitumba. L'un de ces groupements, Itara-Luvungi, s'étend dans la Plaine de la Ruzizi, frontalière du Burundi et du Rwanda.

La chefferie de la Plaine de la Ruzizi se compose de quatre groupements : Kabunambo, Kakamba, Kagando et Luberizi, le siège administratif de la chefferie se trouvant dans le village de Luberizi. Jusque dans les années 1970, elle portait le nom de chefferie de Barundi, d'après le groupe ethnique de la dynastie au pouvoir. Plusieurs cités importantes (des villes qui ne sont pas dirigées par des chefs coutumiers), notamment Sange et Kiliba, qui couvrent une grosse partie de la Plaine, sont limitrophes de la chefferie de la Plaine de la Ruzizi.

La chefferie de Bafuliiru est en grande partie habitée par les Bafuliiru, même si l'on trouve également dans les Plateaux des groupes de Banyindu, de Banyamulenge et de Batwa. En outre, frontalier des chefferies de Ngweshe et de Kaziba, le groupement Itara-Luvungi a une présence assez importante de Bashi. Les Bafuliiru constituent aussi la majorité des habitants de la chefferie de la Plaine de la Ruzizi, vivant aux côtés de Barundi et d'un petit nombre de Banyamulenge. Qui plus est, un nombre important de Bafuliiru habitent la ville d'Uvira, qui se situe non loin de Bujumbura, la capitale du Burundi. En raison de décennies de migration et de déplacements, le territoire d'Uvira est aussi habité par de nombreux autres groupes.

* Ce groupe ethnique est également désigné par les noms Bafulero ou Bafuliuro. À noter cependant que les Bafuliiru eux-mêmes préfèrent l'orthographe «Bafuliiru», qui se rapproche davantage de la prononciation de ce nom dans leur propre langue.

coutumier : luttes autour de l'exercice du pouvoir dans la chefferie de la Plaine de la Ruzizi ; et conflit relatif à la succession au trône de la chefferie de Bafuliiru.

Ces deux conflits révèlent les enjeux majeurs associés au contrôle de l'autorité coutumière en territoire d'Uvira. Ils mettent aussi en évidence les frictions qui existent entre les chefs coutumiers et d'autres membres de l'administration locale. Ces conflits viennent aggraver les défis liés à la gouvernance locale et à la régulation économique, comme l'illustre le problème de l'exploitation de la cassitérite dans la chefferie de Bafuliiru.

En outre, l'implication des groupes armés, y compris des groupes d'autodéfense proches des chefs coutumiers, a un effet préjudiciable sur la gouvernance qui, ainsi, se déstabilise et a tendance à appuyer des intérêts particuliers. Cela vaut plus particulièrement lorsque des groupes armés s'immiscent dans le travail des autorités locales et des services de l'État, par exemple lorsque les groupes d'autodéfense entravent le travail de la police.

2. Une histoire marquée par le conflit

D'une manière générale, l'historiographie peut être à la fois la cause et l'arène des conflits. Il en va de même en territoire d'Uvira, où les interprétations contestées de l'histoire constituent tout à la fois le produit et le moteur des conflits. Ces contestations sont aggravées par le processus de «réification», à travers lequel des hypothèses abstraites finissent par être comprises comme des réalités concrètes. Cela sous-entend souvent que l'origine historique d'un phénomène social devient trouble et finit par être prise pour une supposition naturelle.

L'ethnicité est un exemple classique de ce phénomène. Pendant la période précoloniale, les communautés du territoire d'Uvira ne formaient pas des groupes clairement définis se caractérisant selon des termes principalement ethniques. En outre, différents sous-groupes ou clans pouvaient se faire absorber par d'autres. Par exemple, bien que l'origine des Bazige (ou Bahungu) remonte au Burundi actuel, il convient de noter qu'ils ont progressivement été intégrés aux Bafuliiru, vivant dans l'actuel Congo.³

Aujourd'hui, cette histoire de fluidité semble quasiment oubliée. Ainsi, dans les récits contemporains, les groupes ethniques sont présentés comme ayant existé depuis la nuit des temps. Pourtant, ce n'est qu'à l'époque coloniale que les délimitations de l'identité, du territoire et de l'autorité se sont durcies. Les représentations actuelles et les revendications connexes relatives à l'ethnicité devraient par conséquent être traitées avec circonspection.

L'époque coloniale : de la fluidité à la rigidité

L'un des épisodes les plus contestés de l'histoire du territoire d'Uvira concerne l'arrivée et le parcours des Barundi dans la Plaine de la Ruzizi.

3 Bosco Muchukiwa, Territoires ethniques et territoires étatiques. Pouvoirs locaux et conflits interethniques au Sud Kivu (R.D. Congo), Paris : L'Harmattan, 2006, 16–18.

Pendant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, Kinyoni, sous-chef du roi burundais Mwezi Gisabo, s'implanta sur la rive droite de la rivière Ruzizi suite aux mouvements précédemment opérés par son grand-père, Ntorogwe. En l'absence de frontières internationales, l'arrivée de Kinyoni ne saurait être présentée comme un phénomène d'immigration. À l'époque, la région de l'Uvira était contrôlée par Rumaliza, dirigeant-commerçant arabo-swahili, et constituait une zone de transit entre le Congo et la côte orientale de l'Afrique.⁴

La région où Kinyoni et ses partisans arrivèrent n'était pas habitée par les Bafuliiru, qui vivaient à flanc de montagne. Pourtant, certains chefs Fuliiru, auxquels les dirigeants Rundi avaient commencé à payer un tribut, considéraient la Plaine de la Ruzizi comme faisant partie de leur sphère d'influence. Dans les années 1890, plusieurs chefs Fuliiru fuirent l'arrivée des colonisateurs, dont un groupe de mutins de l'armée coloniale. Cela incita les chefs Rundi, profitant ainsi du statut privilégié dont ils bénéficiaient auprès des autorités coloniales, à occuper les zones devenues vacantes. Cet expansionnisme provoqua l'hostilité des chefs Fuliiru, qui se solda par des affrontements en 1920.⁵

Si désormais ces affrontements sont communément attribués à des animosités d'ordre ethnique, il convient de noter qu'à l'époque, aucun des groupes impliqués n'avait formé d'entité monolithique se définissant fortement selon des critères ethniques. En effet, les frictions dans ce domaine mirent surtout aux prises les différents chefs et leurs partisans respectifs. Ces chefs pouvaient aussi être issus du même groupe. En réalité, les affrontements entre chefs Fuliiru étaient plus fréquents que ceux opposant les chefs Fuliiru aux chefs Rundi.⁶

La multiplication des contacts entre Bafuliiru et Barundi conduisit également à une intégration et une adaptation—par le biais de mariages, de pactes d'amitié et d'échanges économiques. Les contacts

4 Muchukiwa, *Territoires ethniques*, 22–25; 53–55.

5 Jacques Depelchin, «From Pre-capitalism to Imperialism: A History of Social and Economic Formations in Eastern Zaire (Uvira Zone, c. 1800–1965)», thèse de doctorat, Université de Stanford, 1974, 84–88; Muchukiwa, *Territoires ethniques*, 23–25.

6 Depelchin, «From Pre-capitalism to Imperialism», 91–96.

s'intensifièrent lorsque de nombreux Bafuliiru quittèrent les montagnes pour s'installer dans la vallée à partir des années 1920. Cela finit par modifier l'équilibre démographique, renforçant ainsi les revendications des Bafuliiru relatives au leadership politique de la Plaine de la Ruzizi.⁷

Ces revendications étaient en partie le fruit du système de gouvernance coutumière élaboré par les autorités coloniales. En effet, dans la colonie, ce sont les Européens qui détenaient le monopole de la sphère administrative du droit écrit et de la nomination des administrateurs. La participation locale à la gouvernance se limitait à celle des chefs coutumiers, que les colonisateurs considéraient comme représentant des groupes ethniques bien définis.⁸ En vertu du droit coutumier, la responsabilité à l'égard d'un large éventail d'affaires communales et familiales, y compris les questions d'héritage, de mariage, ainsi que les infractions mineures et les conflits, fut confiée aux chefs. Ceux-ci furent également reconnus comme les gardiens de la terre appartenant au groupe ethnique dont ils étaient issus.

Ainsi, l'accès à la terre et à la représentation politique locale fut dominé par des dirigeants coutumiers représentant des groupes ethniques spécifiques. Par conséquent, l'ethnicité devint un principe directeur de l'organisation sociale et politique au niveau local. Les groupes qui ne se virent pas attribuer de chefferie coutumière furent désavantagés car ils se retrouvèrent exclus de la gouvernance locale et n'eurent pas accès à des terres qui leur étaient propres. Cette exclusion provoqua des frictions là où différents groupes ethniques vivaient côte à côte, mais où les dirigeants coutumiers ne provenaient que d'un seul groupe, comme cela fut le cas dans la Plaine de la Ruzizi.

Une autre source de conflit attribuable au système colonial de gouvernance local fut le double positionnement des chefs coutumiers dans

7 Depelchin, « From Pre-capitalism to Imperialism », 34–35 et 91–92.

8 Mahmood Mamdani, « Understanding the Crisis in Kivu: Report of the CODESRIA Mission to the Democratic Republic of Congo September, 1997 », rapport présenté devant l'Assemblée générale du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), Dakar, Sénégal, 14–18 décembre 1998, Centre for African Studies, Université du Cap, 20 novembre 1998.

l'État colonial, qui engendra des tensions entre les domaines administratif et coutumier. D'un côté, les chefs disposaient d'une base de pouvoir relativement autonome, les communautés qu'ils gouvernaient les reconnaissant comme les dirigeants légitimes en vertu des principes coutumiers. De l'autre, les chefs dépendaient en fin de compte de l'État colonial, ce qui signifiait que, pour maintenir leur position, il leur fallait collaborer à des mesures impopulaires telles que la taxation et le travail forcé. Les chefs durent donc jongler avec plusieurs fonctions, ce qui leur valut souvent d'entrer en conflit avec les administrateurs coloniaux et d'agir à l'encontre des intérêts de leurs sujets.

Rébellion postindépendance

Les années qui suivirent l'indépendance du Congo en 1960 furent extrêmement agitées en territoire d'Uvira. D'importantes transformations d'ordre politique, notamment l'organisation d'élections, déclenchèrent des luttes de pouvoir acharnées. Par exemple, parmi les Bafuliiru, un nouveau groupe de dirigeants politiques tenta de limiter le pouvoir des chefs coutumiers, accusés de complicité avec le régime colonial.⁹

L'un des agents de cette agitation politique fut le politicien Fuliiru Moïse (ou Musa) Marandura, membre du parlement provincial du Kivu. Lorsque le gouvernement du Kivu fut renversé par les nationalistes radicaux fin 1960, Marandura tenta de profiter de l'occasion pour concrétiser ses propres ambitions politiques. Effrayés par l'atmosphère contestataire, les chefs suprêmes Fuliiru et Rundi fuirent au Burundi. Leur départ permit à Marandura de devenir le dirigeant des deux chefferies par intérim.

Au bout de quelques semaines seulement, en avril 1961, le chef Fuliiru, Simba Nyamugira Henri, revint dans la région et reprit ses fonctions. Il limogea immédiatement l'ensemble du personnel administratif et les nouveaux chefs de groupement que Marandura avait nommés. Quelques jours plus tard, des Bafuliiru de la Plaine de la Ruzizi s'en prirent à des

9 Cette partie est tirée de Benoît Verhaegen, *Rébellions au Congo*. Tome 1, Bruxelles/Léopoldville: CRISP, IRES et INEP, 1966, 265-279.

Barundi et à leurs biens, y compris à leur bétail, épisode qui fut par la suite appelé la « guerre des chèvres ».

Marandura joua un rôle primordial dans ces événements. Privé de toute autorité sur la chefferie de Bafuliiru, il revendiqua désormais celle des Barundi, remettant en question leur droit de gouverner en raison de leur soi-disant statut d'étrangers qui avaient usurpé les terres ancestrales des Bafuliiru. Cela indique que les tensions intercommunautaires entre Bafuliiru et Barundi dans cette région furent dans une large mesure imputables aux luttes de pouvoir entre élites de la communauté Fuliiru, notamment à l'ambition de Marandura et de ses partisans de s'emparer du pouvoir des chefs coutumiers, qu'ils considéraient comme un anachronisme.

Fin 1963, le mouvement de contestation mené par Marandura s'associa au Conseil national de libération (CNL), mouvement révolutionnaire en exil dont l'objectif était d'évincer le gouvernement congolais. Depuis sa base de l'Est, à Bujumbura, le CNL commença à recruter, organisant et formant des combattants en vue d'une rébellion de grande ampleur.

En mai 1964, l'armée rebelle nouvellement instaurée, dirigée par le commandant Fuliiru Louis Bidalira, occupait la ville d'Uvira. Ce succès militaire fut en partie imputable au sentiment d'invincibilité des combattants, grâce à des rituels accomplis avec de l'eau (*mai* ou *mayi* en swahili) qui les protégerait des balles.

Après la chute d'Uvira, la rébellion Simba—ou muléliste, comme celle-ci fut appelée par la suite—s'étendit rapidement à d'autres régions du Congo. Ses réussites furent toutefois de courte durée. En 1967, une coalition de l'armée congolaise et de mercenaires étrangers reprit le contrôle de la plupart des bastions rebelles. Cette coalition était soutenue par un réseau d'auxiliaires locaux (appelés militants-combattants) recrutés parmi la population, qui fournissaient des renseignements et servaient de guides pour l'armée. Les anciens mulélistes et les anciens militants-combattants reprirent les armes pendant les guerres du Congo, cette fois-ci pour combattre un ennemi commun.

Guerres du Congo (1996–2003) et conséquences

Dans les années 1980, les tensions intercommunautaires s'intensifièrent en territoire d'Uvira, en partie du fait de modifications apportées aux lois régissant la nationalité. Ces tensions virent s'opposer des groupes se qualifiant d'« autochtones » ou indigènes aux « Rwandophones » (personnes parlant le kinyarwanda et le kirundi, comme les Barundi), représentés comme des étrangers et des immigrants. La situation se détériora au début des années 1990, la concurrence politique s'accroissant suite à des efforts visant à faire passer le pays à une démocratie multipartite.¹⁰

En 1991 fut organisé un recensement dans la Plaine de la Ruzizi afin d'identifier les ressortissants congolais. Cette initiative se solda par des irrégularités, les Barundi étant exclus du processus d'identification. En outre, tout un groupe de jeunes Fuliiru se rassembla devant le domicile du *mwami* des Barundi en scandant : « *Ndabagoye, Ndabagoye, obwami bwamala* » (Ndabagoye [le nom du *mwami*], ton règne est terminé).¹¹ Alors qu'il fuyait vers le Burundi, le Chef Ndabagoye fut ensuite suspendu, sur la base d'accusations de « nationalité douteuse ».

En 1993 et 1994, les troubles s'intensifièrent avec l'arrivée de dizaines de milliers de Burundais et de Rwandais fuyant la guerre civile dans leur pays. Les réfugiés furent accueillis dans 11 camps situés le long de la rivière Ruzizi, se mêlant à des soldats de l'ancienne armée gouvernementale rwandaise, dominée par les Hutus, et à des milices *Interahamwe* alliées, qui avaient été impliquées dans le génocide rwandais. Craignant un regain d'activité militaire parmi ces troupes, le régime de Kigali, dirigé par des Tutsis, conçut un dispositif pour envahir et fermer les camps par la force. Pour ce faire, il réunit une coalition mixte d'insurgés régionaux et congolais, qui avait également nourri des ambitions plus générales relatives à un changement de régime dans le pays alors appelé Zaïre.

Le 18 octobre 1996, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), dont les unités d'avant-garde s'étaient désormais infiltrées dans les montagnes d'Uvira, lança une offensive dans

10 Mamdani, *Understanding the Crisis in Kivu*.

11 Projet Usalama II, personne interrogée n° 14, Mutarule, 14 avril 2014.

la Plaine de la Ruzizi, attaquant de manière systématique les camps de réfugiés. Cela marqua le début officiel de la Première Guerre du Congo.

Réagissant à l'offensive de l'AFDL, des jeunes se mobilisèrent dans la Plaine de la Ruzizi afin de stopper l'avancée de ce qui était perçu comme une force d'occupation étrangère. Ces jeunes étaient soutenus par des chefs coutumiers et d'anciens combattants mulélistes, qui s'assurèrent que des guérisseurs et des voyants les immunisent contre les balles grâce à des potions et des rituels accomplis avec de l'eau (*maï*), à l'instar de ceux que les rebelles Simba avaient utilisés. Ces groupes devinrent ainsi connus sous le nom de «Maï-Maï».

La résistance Maï-Maï ne dura pas longtemps. L'AFDL réussit rapidement à convaincre ces groupes que tout le monde avait intérêt à ce que le Zaïre soit libéré du long règne de l'autocrate Mobutu Sese Seko. En outre, l'un des dirigeants de l'AFDL était un homme connu au niveau local, Laurent-Désiré Kabila, ancien rebelle Simba, qui allait poursuivre sa lutte révolutionnaire en territoire de Fizi jusqu'au début des années 1980. Mais les chefs Maï-Maï ne furent pas tous convaincus et certains continuèrent de résister à l'AFDL, même après que celle-ci s'était emparée du pouvoir à Kinshasa en 1997. À partir d'août 1998, ce groupe fut rejoint par des dizaines de combattants Maï-Maï qui se remobilisèrent afin de résister à l'invasion d'un nouveau mouvement rebelle, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), soutenu à la fois par le Rwanda et l'Ouganda.

Pendant la Seconde Guerre du Congo, alors que le RCD occupait de vastes territoires dans l'est du Congo, on tenta de réunir et de coordonner la demi-douzaine de groupes Maï-Maï opérant en territoire d'Uvira. Cependant, d'importants chefs Maï-Maï opérant dans la chefferie de Bafuliiru, dont l'ancien muléliste Louis Bidalira et les commandants de brigade Kayamba Kabugo et Jeannot Ruharara, continuèrent d'agir avec un degré plus ou moins élevé d'indépendance. Qui plus est, certains commandants de bataillons Maï-Maï, par exemple Abduhramane Matata Lipanda (alias Abdou) et Mwenyemali, se détachèrent progressivement de leurs supérieurs. Entre-temps, d'autres chefs étaient actifs dans la chefferie de Bavira, notamment Baudouin Nakabaka et l'ancien chef muléliste Zabuloni Rubaruba.

Différents facteurs permettent d'expliquer ces divisions entre chefs Maï-Maï, notamment l'existence de luttes de pouvoir et d'une concurrence autour des ressources, des tensions interethniques et interclaniques, et les tentatives du RCD de diviser les Maï-Maï. Fin 2000, le RCD lança une campagne pour convaincre les combattants Maï-Maï de rejoindre ses rangs. Des dizaines d'éléments, dont Bede Rusagara, descendirent des montagnes pour rejoindre le RCD. Au bout de six mois d'entraînement dispensé par des formateurs militaires rwandais, ils furent redéployés en tant que forces d'autodéfense chargées de la sécurité dans les villages et villes pour soutenir l'aile militaire du RCD.

Dans la Plaine de la Ruzizi, certaines de ces forces répondaient aux ordres du chef de la chefferie de la Plaine de la Ruzizi, Floribert Nsabiimana Ndabagoye, qui avait repris le pouvoir en 1996 et, d'après certaines informations, se serait allié au RCD.¹² D'après de nombreux Bafuliiru, Ndabagoye tenta d'utiliser ces forces—qui, vêtues de jaune, étaient connues sous le nom de «Majaunets»—à des fins personnelles, notamment pour régler des comptes et réprimer ses opposants.¹³ Une dynamique similaire se manifesterait également lors de nouveaux épisodes de mobilisation des groupes d'autodéfense, les autorités coutumières exploitant ces groupes pour renforcer leur propre position de pouvoir.

L'accord de paix marquant la fin officielle de la Seconde Guerre du Congo en 2003 annonça le début d'une période de transition (2003–2006) qui allait durer jusqu'à l'organisation d'élections législatives. Les signataires de cet accord convinrent de répartir les postes au sein des institutions du gouvernement et, à un stade ultérieur, d'intégrer leurs troupes dans une nouvelle armée nationale, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

En territoire d'Uvira, les brigades Maï-Maï déjà présentes furent dans un premier temps mélangées aux unités RCD déployées au niveau local. Dans une seconde phase qui commença en 2005, les combattants de ces

12 Rappelons que cinq ans auparavant seulement, en 1991, le Chef Ndabagoye des Barundi avait fui l'Uvira pour se rendre au Burundi.

13 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 7, Luberizi, 12 avril 2014 ; n° 9, Luberizi, 12 avril 2014.

unités furent envoyés dans différentes centres de formation pour être brassés encore davantage et redéployés dans de nouvelles unités. Ces démarches se déroulèrent de manière erratique, les dirigeants Maï-Maï et RCD essayant de continuer d'exercer un maximum de contrôle sur leurs propres combattants. En outre, un grand nombre de commandants Maï-Maï qui opéraient de manière autonome étaient réticents à l'idée d'être placés sous les ordres d'un officier RCD ou d'un autre groupe Maï-Maï. Par ailleurs, les Maï-Maï, tous groupes confondus, avaient le sentiment que la répartition des rangs et des postes privilégiait le RCD.

Si de nombreux officiers Maï-Maï finirent par rejoindre les FARDC, certains refusèrent l'intégration pendant plusieurs années, notamment Zabuloni. D'autres s'intégrèrent mais regagnèrent le territoire d'Uvira quelques années plus tard, soit à l'occasion d'un congé maladie ou de longue durée, soit en tant que déserteurs. N'ayant pas obtenu de poste intéressant au sein des FARDC et ne souhaitant souvent pas opérer loin de leurs anciens fiefs, ces officiers étaient peu motivés à l'idée de continuer à servir dans l'armée. Parmi ce groupe, certains regagneraient la brousse ou rejoindraient les groupes d'autodéfense, recrutant souvent de nouveaux éléments parmi les milliers de combattants démobilisés au chômage restés dans le territoire d'Uvira. Cette multitude d'hommes et de femmes démobilisés abandonnés à eux-mêmes fut l'une des nombreuses conséquences des Guerres du Congo qui créa un terreau favorable à une nouvelle mobilisation armée.

3. Une mobilisation armée qui se poursuit

Plusieurs facteurs expliquent l'émergence de nouveaux groupes armés après la période de transition (de 2006 jusqu'à ce jour).¹⁴ Surtout, la logique de la répartition des pouvoirs incita à la poursuite de la mobilisation armée, en en faisant un moyen d'accéder à des postes au sein de l'appareil étatique ou à d'autres fonctions influentes dans les domaines politique ou économique plus généraux. Des facteurs régionaux entrèrent également en jeu, des groupes armés étrangers et soutenus par des entités étrangères continuant d'opérer dans l'est du Congo. Enfin, citons les conflits liés à l'autorité locale, au foncier et aux formes d'identification.

En territoire d'Uvira, la remobilisation qui eut lieu après la période de transition s'effectua en plusieurs vagues. Premièrement, la conférence de paix d'Amani, tenue à Goma en 2008, encouragea les anciens commandants et combattants de groupes armés à s'organiser au sein de nouveaux groupes armés ou à accroître leur visibilité. Espérant dégager les avantages qui leur avaient été promis, notamment des postes au sein de l'armée nationale, plusieurs groupes armés du territoire d'Uvira redoublèrent d'activité.¹⁵ Deuxièmement, les processus d'intégration militaire et les opérations militaires menées en 2009–2010 provoquèrent des changements au niveau des constellations du pouvoir local et engendrèrent de l'insécurité, ce qui favorisa à la fois une mobilisation Maï-Maï et une montée en puissance des groupes d'autodéfense. En 2011–2012, de nouveaux troubles éclatèrent en raison des élections législatives et de l'apparition d'antennes locales de la rébellion du M23 (Mouvement du 23 mars) basée au Nord-Kivu. Pendant la même période, les conflits

14 Voir les conclusions de la première phase du Projet Usalama: Jason Stearns, Judith Verweijen et Maria Eriksson Baaz, *Armée nationale et groupes armés dans l'est du Congo: Trancher le nœud gordien de l'insécurité*, Londres: Institut de la Vallée du Rift, 2013.

15 ADEPAE, Arche d'Alliance, RIO et Life & Peace Institute, *Au-delà des 'groupes armés'. Conflits locaux et connexions sous-régionales. L'exemple de Fizi et Uvira (Sud-Kivu, RDC)*, Uppsala: Life & Peace Institute, 2011, 66–68.

de pouvoir coutumier s'intensifièrent, stimulant d'autant plus l'activité armée.

Intégration du CNDP et opérations Kimia II

En 2009, l'armée congolaise lança à travers les provinces du Kivu des opérations militaires visant les rebelles hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Ces opérations eurent lieu juste après l'intégration au sein des FARDC du groupe rebelle tutsi du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) et de quelques autres groupes armés, dans le cadre d'un accord de paix surprenant et soudain entre Kinshasa et Kigali. L'intégration du CNDP et les opérations militaires qui s'en suivirent contribuèrent à une remobilisation en territoire d'Uvira, encourageant la réapparition de groupes Maï-Maï et d'autodéfense.

Le CNDP s'étant intégré alors qu'il était en position de force—notamment grâce à ses contacts à Kigali—c'est lui qui finit par dominer les forces armées nationales basées dans les Kivus.¹⁶ Cela réveilla des antagonismes à l'égard des Rwandophones parmi les anciens combattants Maï-Maï, tant dans les rangs de l'armée qu'à l'extérieur de celle-ci. En avril 2009, Fujo (ancien officier Maï-Maï et fils du chef muléliste et Maï-Maï Zabuloni Rubaruba), qui avait précédemment été commandant en second de la 109^{ème} brigade des FARDC, attaqua la ville d'Uvira. Sa remobilisation aurait été encouragée par une poignée de politiciens et d'hommes d'affaires Fuliiru. Non seulement ceux-ci espéraient ainsi être assurés d'accroître leur influence locale, mais ils étaient également favorables à l'idéologie Maï-Maï d'une résistance contre les Rwandophones et leurs alliés, parmi lesquels figurait, d'après eux, le gouvernement de Kinshasa.¹⁷

Après cette attaque, Fujo et son groupe—composé tout au plus de quelques dizaines de combattants—poursuivirent leurs activités dans

.....
16 Jason Stearns, *Du CNDP au M23. Évolution d'un mouvement armé dans l'est du Congo*, Londres : Institut de la Vallée du Rift, 2012.

17 Projet Usalama II, personne interrogée n° 2, Bukavu, 26 mars 2011.

les Moyens Plateaux du territoire d'Uvira. Malgré ses effectifs réduits, ce groupe réussit progressivement à exercer une influence significative,¹⁸ en partie grâce à sa collaboration avec le groupe rebelle burundais des Forces nationales de libération (FNL) et les FDLR; Fujo maintint avec ces dernières des relations commerciales dans le secteur du cannabis.¹⁹

La collaboration entre les FDLR et les forces Maï-Maï n'avait rien de nouveau. En effet, pendant la Seconde Guerre du Congo, certains combattants hutus rwandais qui avaient été dispersés depuis les camps de réfugiés après l'invasion de l'AFDL étaient retournés dans l'Est. En territoire d'Uvira, ces combattants (qui finiraient par fonder les FDLR) commencèrent à collaborer avec des groupes Maï-Maï pour lutter contre leur ennemi commun, le RCD. Pendant la période de transition, ce mouvement rebelle demeura dans ses régions d'opération de l'Est.

À partir de 2005, un nombre croissant de combattants FDLR, leurs familles et d'autres réfugiés rwandais s'établirent dans la région de Mulenge, dans les Moyens Plateaux. Ce groupe développa de nombreuses activités économiques, notamment l'agriculture et le commerce de cannabis et de cassitérite, qui leur permirent de devenir un acteur économique de poids.

Les FDLR s'intégrèrent également sur le plan social. Comme le dit un habitant de Mulenge, «certaines de nos femmes se sont mariées avec eux. Dans toutes nos écoles, il y avait leurs enfants. Il y avait une église catholique dirigée par un diacre muhutu [...] et leurs femmes venaient accoucher dans notre hôpital».²⁰ En même temps, la présence des FDLR était jugée oppressante : ils se servaient sur les taxes prélevées au marché, extorquait des biens et, du fait de l'absence – ou de la passivité – des forces de l'ordre, jouaient à la fois le rôle de policiers et de militaires. Comme

18 Début 2013, à la mort de son père, Fujo quitta la brousse pour aller négocier sa reddition. Cependant, en 2014, mécontent du processus, il regagna la brousse. En 2015, de nouvelles négociations ont été lancées, qui ont incité Fujo et ses combattants à se regrouper en territoire d'Uvira sous la supervision des FARDC.

19 Conseil de sécurité des Nations Unies, «Rapport final du Groupe d'experts de l'ONU sur la République démocratique du Congo», 2 décembre 2011, S/2011/738, 38, 51.

20 Projet Usalama II, personne interrogée n° 16, Mulenge, 10 mai 2015.

l'indique un membre du *lubunga* (le conseil des sages des Bafuliiru), «le *mwami* avait perdu le contrôle d'une partie de sa chefferie».²¹

Mais les événements prirent une autre tournure lorsque les FARDC chassèrent les FDLR des Moyens Plateaux lors d'opérations militaires d'abord connues sous le nom de *Kimia* (Silence) II puis, à partir de janvier 2010, d'*Amani Leo* (La paix aujourd'hui). Tenant à éviter de faire des victimes, les FDLR se retirèrent dans la forêt d'Itombwe, dans les Hauts Plateaux. Cela dota les groupes armés d'un nouvel espace. Par ailleurs, cela permit au chef des Bafuliiru de reprendre le contrôle de ces zones, ce qu'il fit en partie grâce à l'instauration de groupes d'autodéfense

Résurgence des autodéfenses

Se sentant trahis à la fois par la population locale et le gouvernement congolais—en partie du fait de l'alliance soudaine conclue entre Kinshasa et Kigali et des opérations militaires qui s'en suivirent—et ayant besoin de ressources, l'accès à leurs précédentes sources de revenus ayant été perturbé, les FDLR s'en prirent aux civils. Les FARDC ne parvinrent pas à protéger la population de cette violence, et ce, pour plusieurs raisons : faiblesse du commandement et du contrôle et difficultés à sécuriser une vaste zone montagneuse faute de moyens de transport et de communication suffisants.

Face aux représailles des FDLR, et se méfiant des FARDC, des centaines de ménages fuirent les montagnes, tentant de trouver refuge dans la Plaine de la Ruzizi. Cependant, loin de leurs champs, leur principale source de revenus, ces ménages décidèrent rapidement de rentrer chez eux. Plusieurs anciens combattants Maï-Maï prirent l'initiative d'assurer une protection élémentaire aux personnes retournées dans leur région d'origine, lançant ainsi une nouvelle vague de mobilisation des groupes d'autodéfense, localement appelés «local defence». Comme l'explique un commandant, «personne n'a initié ce mouvement [local defence]. Il est né de la souffrance, de la désolation, des massacres. Pendant les

21 Projet Usalama II, personne interrogée n° 69, Uvira, 12 juillet 2015.

opérations Kimia II, [...] toute la population avait fui. La vie dans la Plaine coûtait cher et les gens voulaient rentrer chez eux».²²

Cherchant à formaliser cette initiative, le *mwami* des Bafuliiru, Ndare Simba Simon, se rapprocha de l'équipe dirigeante de Kimia II en lui proposant d'instaurer un système de groupes de défense armés contrôlés par la chefferie. Les FARDC acceptèrent de créer cette structure à condition que ses membres collaborent avec les militaires en fournissant des renseignements et en leur servant de guides lors des opérations. Cela n'est pas sans rappeler l'accord conclu dans les années 1960 entre les militaires et les militants-combattants pendant la rébellion Simba, ou encore les forces de défense locale du RCD pendant la Seconde Guerre du Congo.

Avec l'accord des FARDC, le *mwami* autorisa la distribution de fusils d'assaut aux autodéfenses basées dans les villages. Contrairement aux groupes Maï-Maï, qui vivent en brousse, les membres des groupes d'autodéfense continuent d'habiter chez eux et de travailler normalement, n'assumant leurs fonctions de sécurité qu'à temps partiel, notamment lors de patrouilles nocturnes. L'autre point qui les distingue des groupes Maï-Maï est que les autodéfenses, dont l'objectif n'est pas de nuire spécifiquement au gouvernement, sont tolérées par les forces de l'ordre et collaborent souvent avec l'armée lors des opérations militaires. De nombreux groupes Maï-Maï, en revanche, se déclarent comme étant contre le gouvernement et s'affrontent parfois avec les militaires, même s'il arrive également qu'ils agissent de connivence avec eux.

La dernière différence entre les groupes Maï-Maï et les autodéfenses est que ces dernières relèvent du pouvoir coutumier, même si cela ne vaut pas pour tous les groupes. Si, au niveau du village, les groupes d'autodéfense doivent répondre de leurs actes au «chef de localité», au niveau de la chefferie, le commandant en chef relève du conseil de sécurité de la chefferie. Jusqu'en septembre 2015, le commandant en chef était Molière Mutulanyi, ancien officier chargé de la logistique pour la

22 Projet Usalama II, personne interrogée n° 42, Ndolera, 14 mai 2015.

brigade Maï-Maï de Kayamba, qui rejoignit par la suite les FARDC où il obtint le rang de capitaine, avant de désert²³.

Malgré cette hiérarchie formelle, c'est le *mwami* qui prit les principales décisions lors des premières années de mobilisation des autodéfenses. Par conséquent, ces forces servirent de plus en plus de milice privée. Le *mwami* employa également ces groupes pour faire contrepoids aux FARDC et minimiser l'ingérence de l'armée dans son administration. En outre, en 2011, Ndare Simba tenta de se servir des groupes d'autodéfense, désormais appelées « Forces d'autodéfense locales et légitimes » (FALL)²⁴, pour appuyer sa campagne électorale. Membre de l'assemblée provinciale depuis 2007, il se présenta en effet aux élections législatives nationales de 2011 et mobilisa les autodéfenses pour intimider ses opposants politiques.²⁵ Ainsi, bien qu'ils aient été créés pour protéger les populations villageoises, les groupes d'autodéfense finirent par être mêlés à des processus de militarisation similaires à ceux qui impliquaient les groupes Maï-Maï.

La rébellion de Bede Rusagara

Le *mwami* ne fut pas le seul à vouloir exploiter les autodéfenses. En 2011, Bede (également connu sous le nom d'Obedi ou de Bedy) Rusagara, natif du village de Mutarule, dans la Plaine de la Ruzizi, déserta les FARDC. De retour en territoire d'Uvira, il créa un nouveau groupe armé dans les Moyens Plateaux, qui prendrait par la suite le nom de « Mouvement congolais pour le changement » (MCC).²⁶ Ayant du mal à remplir ses effectifs, Bede tenta d'abord de recruter parmi les membres des groupes d'autodéfense; un grand nombre d'entre eux étaient des Maï-Maï démobilisés. Il fut également en contact avec le FNL burundais.

23 En raison de luttes de pouvoir, Molière fut remplacé par Kalihako Muhombo, qui avait également été officier Maï-Maï dans la brigade de Kayamba.

24 À noter toutefois que le nom FALL est peu connu et rarement employé pour désigner les groupes d'autodéfense de la chefferie de Bafuliiru.

25 Projet Usalama II, personne interrogée n° 65, Uvira, 11 juillet 2015.

26 Son mouvement a par la suite pris le nouveau nom de Coalition des Congolais pour la libération (CCL).

Les efforts de recrutement de Bede n'eurent qu'un succès limité. Faisant partie des Maï-Maï Fuliiru qui avaient rejoint les forces de défense locale du RCD pendant la Seconde Guerre du Congo, Bede était resté proche des cercles rwandophones de l'ex-RCD. Par conséquent, de nombreux Bafuliiru ne lui faisaient pas confiance, se définissant comme des autochtones.²⁷ Bien qu'ayant rejoint les FARDC pendant la période de transition, Bede finit par les quitter pour gagner le CNDP; il fut ensuite réintégré dans l'armée en 2009. Il n'y resta pas très longtemps, désertant en 2011. Le retour de Bede dans la brousse fut facilité par l'ex-CNDP et d'autres réseaux au sein des FARDC dont il resta un proche allié et qui lui fournirent des munitions.²⁸

Les liens étroits et constants de Bede avec les cercles de l'ex-CNDP devinrent d'autant plus clairs en 2012, lorsqu'il essaya de créer au Sud-Kivu une antenne du M23, un groupe de rebelles basé au Nord-Kivu qui avait été créé par des déserteurs de l'ex-CNDP. Cette alliance, et le fait que le groupe de Bede, 250 combattants d'après les estimations, comptait dans ses rangs de nombreux Rwandophones – pour la plupart des Banyamulenge, mais également quelques Burundais – ne firent que renforcer la méfiance des Bafuliiru à son égard.²⁹

Pourtant, Bede finit par réussir à assumer une position importante parmi les élites Fuliiru et pro-gouvernementales. Il dut cela à la fois à sa participation dans le conflit dans la Plaine de la Ruzizi et à sa stratégie du « positionnement multiple », qui signifie qu'il maintint simultanément des contacts avec des parties théoriquement opposées. Comme l'explique une personne interrogée, « il [Bede] jouait un double jeu. Il donnait au gouvernement des informations sur le M23, car il communiquait en même temps avec le M23 et le gouvernement ».³⁰

.....
27 Projet Usalama II, personne interrogée n° 26, Rubanga, 11 mai 2015.

28 Conseil de sécurité des Nations Unies, « Rapport final du Groupe d'experts de l'ONU sur la République démocratique du Congo », 15 novembre 2012, S/2012/843, 21–22.

29 ONU S/2012/843, 22–23.

30 Projet Usalama II, personne interrogée n° 62, Bukavu, 9 juillet 2015.

L'effondrement du M23 fin 2013 ne réduisit en rien l'influence de Bede. En réalité, il reçut une protection accrue de la part de politiciens et d'hommes d'affaires tant au niveau national que provincial, tout en réussissant à établir un contact avec les autorités locales. Bede devint ainsi l'un des chefs de guerre les plus puissants du territoire d'Uvira, statut qu'il conserva jusqu'à sa mort en août 2015, lorsqu'il fut atteint par balle par les FARDC.³¹ Certains de ces contacts politiques lui auraient aussi parfois donné de l'argent, même s'il dégageait lui-même des ressources substantielles du banditisme—vols de bétail, enlèvements et embuscades—et de ses actes d'extorsion visant les entreprises de minibus qui traversent la Plaine de la Ruzizi.³²

Ces relations politiques assurèrent par ailleurs à Bede une impunité *de facto*, l'empêchant, ainsi que ses collaborateurs, de se faire appréhender par les services de sécurité et l'auditorat militaire. Comme l'indique un commandant de police de la Plaine de la Ruzizi, «les ministres [d']ici sont en contact permanent avec les chefs des miliciens ici. Un ministre m'a même appelé pour me dire: 'Gardez de bonnes relations avec telle ou telle milice' ».³³

En outre, Bede intimidait lui-même directement le personnel judiciaire et de sécurité. Comme l'affirme une source du secteur de la justice militaire, «j'étais dans une voiture lorsqu'il [Bede] m'appelle en me disant 'Je te vois passer en voiture.' Je ne le connais même pas. Mais lui, il me connaît».³⁴ Ce type d'appels révèle que Bede avait connaissance des déplacements des membres du personnel judiciaire et de sécurité et savait où ils habitaient, ce qui souligne l'efficacité de son dispositif de renseignement, qui s'appuyait sur de nombreux civils. Il comprenait en particulier de nombreux «motards» (des chauffeurs de taxi-moto) opérant à Uvira, qui sont bien au courant des déplacements des gens.

31 À sa mort, certains des combattants de Bede continuèrent d'opérer dans la Plaine de la Ruzizi, sous les ordres d'un commandant appelé «Tigre».

32 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 14, Mutarule, 14 avril 2014; n° 37, Luberizi, 13 mai 2015.

33 Projet Usalama II, personne interrogée n° 36, Luvungi, 13 mai 2015.

34 Projet Usalama II, personne interrogée n° 65, Uvira, 11 juillet 2015.

Une des personnes interrogées commente à ce sujet : « [Pendant] la journée, c'est un motard, mais la nuit, c'est un Maï-Maï. »³⁵

Les relations politiques de haut niveau de Bede et son vaste réseau de collaborateurs civils lui permirent d'intervenir dans toutes sortes de litiges et de procédures décisionnelles, soit de sa propre initiative, soit à la demande de l'une des parties impliquées. Par exemple, il était capable d'influencer les nominations au sein de l'administration locale et de contrôler l'issue des litiges fonciers, parfois en intimidant le personnel du département des affaires foncières. Pensant que Bede était capable de mobiliser des personnalités puissantes, les personnes ciblées obtempéraient souvent afin de s'éviter des soucis.³⁶ Cela illustre bien le phénomène de trafic d'influence, crucial pour les groupes armés qui souhaitent exercer leur influence dans des domaines non militaires, et l'une des marques distinctives de la militarisation.

.....

35 Projet Usalama II, personne interrogée n° 65, Uvira, 11 juillet 2015.

36 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 12, Bwegera, 14 avril 2014 ; n° 45, Luberizi, 14 mai 2015 ; n° 62, Bukavu, 9 juillet 2015.

4. Conflits de pouvoir coutumier

En 2012, différents conflits de pouvoir coutumier éclatèrent de nouveau en Uvira. Ils contribuèrent à renforcer les groupes armés de deux manières : premièrement, en se rapprochant de l'une des parties au conflit—dans bien des cas en se présentant comme faisant valoir une démarche d'autodéfense contre une communauté soi-disant hostile—, les groupes armés réussirent à mobiliser un soutien à la fois parmi la population et les élites. Deuxièmement, la présence de groupes armés aggrava les conflits de pouvoir coutumier : non seulement elle abaissa le seuil du recours à la violence, mais elle exacerba aussi les dilemmes sécuritaires entre les parties au conflit. Les groupes armés, quant à eux, bénéficièrent de la hausse de la demande de violence et de protection.

La mauvaise gouvernance, ou mauvaise administration, qui pousse à contester l'autorité et contribue à promouvoir cette contestation, est l'un des autres facteurs qui attisent les conflits. Quand la population a le sentiment que les chefs locaux ne sont pas à la hauteur de ses espérances, par exemple s'ils vendent des terres communales pour en tirer un gain personnel, elle a tendance à soutenir les concurrents de ces chefs. Il s'agit là d'une relation qui se renforce mutuellement, en cela que ceux dont l'autorité est contestée sont plus susceptibles de pratiquer une mauvaise administration, exploitant leurs ressources et leurs contacts dans le but de rester au pouvoir.

Luttes autour du leadership de la chefferie de la Plaine de la Ruzizi

En 2012, Floribert Ndabagoye, le *mwami* Rundi de la Plaine de la Ruzizi, retrouva le pouvoir. Son règne fut contesté par de nombreux Bafuliiru, faisant valoir leur droit à gouverner la chefferie, mais aussi mécontents de la manière dont Ndabagoye avait exercé son pouvoir pendant la Seconde Guerre du Congo. Ndabagoye fut suspendu en 2004, alors qu'il était membre du parlement national pour le RCD. Entre-temps, la Plaine de la Ruzizi avait été dirigée par des administrateurs par intérim pour la

plupart Fuliiiru, qui avaient désigné de nouveaux chefs de groupements Fuliiiru.

Cela permit aux Bafuliiru de contrôler l'autorité politique locale et d'accéder à la terre. Profitant de l'ambiguïté du cadre juridique congolais relatif aux questions foncières, les administrateurs par intérim vendirent de vastes étendues de terre, provoquant des tensions considérables. De nombreux petits agriculteurs perdirent leur accès à la terre, et les conflits entre propriétaires de bétail et cultivateurs s'intensifièrent.³⁷

La Plaine de la Ruzizi fait l'objet de pressions foncières majeures, en partie du fait de la croissance démographique et des déplacements de population qui ont eu lieu pendant les guerres, entraînant une hausse du nombre de citoyens tributaires de cette terre pour assurer leur subsistance. En outre, l'économie de la Plaine de la Ruzizi ne s'est jamais remise des coups durs qu'elle a subis en raison du déclin économique du pays à la fin de l'ère Mobutu et pendant les guerres du Congo. La raffinerie de sucre de Kiliba, qui a fermé ses portes en 1995, n'a jamais rouvert et la production de riz n'a pas repris à un niveau aussi important qu'avant.³⁸ Dans ce contexte de pauvreté et de fortes pressions foncières, les enjeux du contrôle de la terre n'en sont que plus importants. C'est l'une des raisons pour lesquelles certains Bafuliiru furent mécontents d'apprendre que l'autorité Rundi serait restaurée avec le retour du chef Ndabagoye.

En avril 2012, le *mwami* Ndabagoye se rendit dans la Plaine de la Ruzizi pour préparer la population à son nouveau règne. Peu de temps avant sa cérémonie d'intronisation, dans le village de Luberizi, il fut assassiné. D'après les enquêtes de l'auditorat d'Uvira, le *mwami* fut assassiné par Bede Rusagara, parent de l'administrateur par intérim de la Plaine de la Ruzizi, Bike Rusagara. Bede aurait agi à l'instigation d'un réseau de

37 Justine Brabant et Jean-Louis K. Nzweve, *La houe, la vache et le fusil. Conflits liés à la transhumance en territoires de Fizi et Uvira (Sud-Kivu, RDC) : État des lieux et leçons tirées de l'expérience de LPI*, Uppsala : Life & Peace Institute, 2013, 34–38.

38 Didier de Failly, « L'économie du Sud-Kivu 1990–2000 : Mutations profondes cachées par une panne », dans *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1999–2000*, éd. Stefaan Marysse et Filip Reyntjens, Paris : L'Harmattan, 2000, 163–192.

chefs Fuliiru et avec leur collaboration, notamment plusieurs chefs de groupement de la Plaine de la Ruzizi. Cependant, aucun des suspects ne fut condamné en raison d'une ingérence politique et faute de preuves.³⁹

Ces mêmes autorités locales, avec le soutien de politiciens Fuliiru provinciaux et nationaux, essayèrent d'envenimer le conflit qui éclata au lendemain de l'assassinat. Pour empêcher Richard Nijimbere Kinyoni, fils du *mwami* assassiné, d'accéder au trône, ce groupe encouragea la jeunesse Fuliiru de toute la Plaine de la Ruzizi à bloquer la route principale reliant Uvira à Bukavu. Le président de l'assemblée provinciale du Sud-Kivu, Émile Baleke Kadudu, aurait joué un rôle important dans ces événements.⁴⁰ D'après un policier déployé dans la Plaine de la Ruzizi, « ces politiciens intoxiquent la jeunesse. Quand ils arrivent [dans le village], ils donnent de l'argent aux jeunes, y compris à ceux qui fument du cannabis [*mavutabangi*]. [...] Ils organisent des fêtes et donnent des caisses de bière et des générateurs pour qu'ils puissent écouter de la musique ». ⁴¹ Cette mobilisation s'inspire d'un discours anti-Rundi virulent. Elle est ainsi comparable à la manière dont le politicien Fuliiru Musa Marandura avait tenté de renforcer sa position lors des premières années de l'indépendance congolaise.

Certains des jeunes qui participèrent aux manifestations furent ensuite recrutés au sein des groupes d'autodéfense Fuliiru qui se mirent alors à apparaître dans certaines zones de la Plaine de la Ruzizi. L'émergence de ces groupes fut en partie le résultat de la forte méfiance des Bafuliiru à l'égard des unités FARDC déployées localement, au sein desquelles des Rwandophones (et surtout des Banyamulenge) détenaient des postes importants. Les Bafuliiru estimaient ainsi que cela montrait une préférence pour les Barundi rwandophones, qui collaboraient étroitement avec les Banyamulenge vivant dans la Plaine de la Ruzizi. L'impression ainsi donnée par les FARDC était qu'elles intervenaient

39 Projet Usalama II, personne interrogée n° 65, Uvira, 11 juillet 2015.

40 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 12, Bwegera, 13 avril 2014 ; n° 14, Mutarule, 14 avril 2014 ; n° 36, Luvungi, 13 mai 2015.

41 Projet Usalama II, personne interrogée n° 36, Luvungi, 13 mai 2015.

moins activement lorsque la vie et les biens des Bafuliiru étaient menacés ou en leur défaveur.

Les Bafuliiru craignaient également un groupe armé composé d'une majorité de Barundi et de Banyamulenge mais aidé par plusieurs recrues burundaises, dont le quartier général se trouvait dans le village de Mutarule. Instauré par les autorités coutumières Rundi, ce groupe avait été en partie formé suite à l'intensification de l'activisme des groupes Maï-Maï Fuliiru dans la Plaine de la Ruzizi, qui commençaient à pratiquer le vol de bétail à très grande échelle. Ce groupe pro-Rundi, cependant, pillait lui aussi le bétail, activité qui était devenue la principale source de revenus des différents groupes armés opérant dans la Plaine de la Ruzizi.

Suivant la logique de ce dilemme sécuritaire, la présence du groupe armé pro-Rundi renforça de nouveau un soutien populaire et politique à l'égard des groupes Maï-Maï Fuliiru, dont certains furent formés pendant cette période. En 2013, un officier ex-Maï-Maï, Karakara, natif de Mutarule, alors capitaine au sein des FARDC, déserta la base militaire de Luberizi. Accusé de semer le trouble et de s'ingérer dans le conflit de la Plaine de la Ruzizi par le commandant Banyamulenge de son régiment, qui menaça de l'arrêter, il choisit de regagner la brousse. Cette décision était également motivée par un sentiment de frustration quant au poste de bas échelon qu'il occupait dans l'armée, attribuable d'après lui au fait que l'on privilégiait systématiquement les officiers rwandophones.⁴²

Le soutien envers les groupes Maï-Maï s'accrut également après un massacre perpétré en juin 2014 : plus de 34 personnes d'origine Fuliiru trouvèrent la mort lors d'une attaque visant Mutarule. Ce massacre est généralement attribué au groupe armé Rundi-Banyamulenge implanté dans ce village. Plus spécifiquement, Sheria, le leader Rundi, qui avait précédemment servi dans les forces de défense locale du RCD dans la Plaine de la Ruzizi, aurait joué un rôle important.⁴³ Cependant, ce

42 Projet Usalama II, personne interrogée n° 53, Luvungi, 16 mai 2015.

43 Human Rights Watch, « RD Congo : L'armée et l'ONU n'ont pas agi pour arrêter un massacre. Une attaque à caractère apparemment ethnique a tué 30 civils », 2 juillet 2014. Consulté le 13 janvier 2016, <https://www.hrw.org/fr/news/2014/07/02/rd-congo-larmee-et-lonu-nont-pas-agi-pour-arreter-un-massacre>.

massacre fut grandement facilité par la non-intervention des FARDC. Bien que la compagnie FARDC déployée au niveau local ait essayé d'intervenir, le commandant du bataillon, d'origine Banyamulenge, la dissuada de déployer de plus amples efforts.⁴⁴ Ainsi, ce massacre aggrava le sentiment de méfiance à l'égard des forces armées nationales, d'où une hausse du soutien envers les Maï-Maï.

Mais la violence armée dans la Plaine de la Ruzizi n'oppose pas uniquement les Barundi et les Banyamulenge aux Bafuliiru. Différents groupes Maï-Maï Fuliiru de la région s'affrontent également et se disputent les sphères d'influence et la répartition de leurs butins. Par exemple, en 2014, Bede tua le frère de Karakara à Uvira, d'où une brouille majeure entre les deux seigneurs de guerre. L'hostilité entre les groupes Maï-Maï Fuliiru est également attribuable aux relations qu'ils entretiennent avec différentes parties Fuliiru aux conflits. Citons à titre d'exemple le différend relatif au poste de chef du village de Luberizi, qui a vu s'opposer une faction alliée des Maï-Maï Simusizi à une autre proche de Karakara.⁴⁵ Bref, l'émergence des groupes Maï-Maï Fuliiru dans la Plaine de la Ruzizi a non seulement aggravé le conflit entre Bafuliiru et Barundi, mais elle a également contribué à la militarisation des conflits entre factions Fuliiru.

Conflit autour du trône de la chefferie de Bafuliiru

Le conflit dans la chefferie de la Plaine de la Ruzizi est étroitement lié à des événements au sein de la chefferie de Bafuliiru, les autorités et politiciens locaux cherchant à exploiter les frictions avec les Barundi afin d'obtenir un soutien et d'affaiblir leurs opposants. Cela vaut également pour le *mwami* des Bafuliiru, Ndare Simba, qui ne réussit pas à se faire élire en 2011.

L'une des raisons de l'échec de Ndare aurait été le fait que la population était mécontente de son bilan médiocre de chef. Une grande partie

.....
 44 Conseil de sécurité des Nations Unies, « Rapport final du Groupe d'experts de l'ONU sur la République démocratique du Congo », 12 janvier 2015, S/2015/19, 31-32.

45 Judith Verweijen, « The Making of Conflict in the Eastern Congo: Trouble in the Ruzizi Plain », Rift Valley Institute, blog du Projet Usalama. Consulté le 18 décembre 2015, <http://riftvalley.net/news/making-conflict-eastern-congo-trouble-ruzizi-plain>.

de la chefferie de Bafuliiru se compose de zones de montagne reculées, où l'agriculture de petite échelle constitue la principale source de revenus et où la plupart des habitants sont pauvres. Si certains élèvent du bétail, tandis que d'autres possèdent des gisements miniers de cassitérite ou y sont employés, les activités économiques sont limitées. Les principaux hommes d'affaires Fuliiru sont pour la plupart basés dans des centres urbains tels qu'Uvira et Bukavu, et non pas dans la chefferie à proprement parler. Seul le groupement Itara-Luvungi affiche une économie un peu plus diversifiée, le commerce, les services et l'immobilier occupant une place importante.

Malgré ces conditions socioéconomiques peu favorables, Ndare n'investit guère les recettes fiscales de la chefferie dans des initiatives de développement, notamment dans l'électrification et les infrastructures qui font cruellement défaut, ou dans la modernisation de l'administration. Il se servit d'une grande partie des revenus de la chefferie à des fins personnelles et pour entretenir ses propres réseaux de patronage. Comme l'affirme une des personnes interrogées, « quand le mwami était au pouvoir [...] ils [le mwami et ses réseaux] étaient en train de creuser la cassitérite. Alors ils construisaient des maisons à Bukavu et Uvira, ils avaient des voitures, ils étaient en train de s'enrichir, alors que les autres étaient dans la pauvreté ».⁴⁶

En détournant l'attention de sa propre mauvaise gouvernance, le conflit dans la Plaine de la Ruzizi permit à Ndare de regagner en popularité et en pouvoir. Ainsi, il ne fit pas grand-chose pour éviter que la situation ne dégénère. En décembre 2012, Ndare mourut subitement d'une crise cardiaque, des suites d'une maladie non identifiée estimée par beaucoup comme ayant été provoquée par un empoisonnement. Sa mort fit ressurgir un conflit ancien autour du pouvoir dans la chefferie de Bafuliiru.

En 1977, le *mwami* des Bafuliiru de l'époque, Simba Nyamugira Henri, démissionnait de son rôle de chef de collectivité, laissant cette fonction à son fils aîné, Ndare. En 1980, Ndare partit poursuivre ses études en

⁴⁶ Projet Usalama II, personne interrogée n° 69, Uvira, 12 juillet 2015.

Europe, nommant chef par intérim son demi-frère, Albert Mukogabwe Muzimu-wa-Simba. En 1988, à la mort de Simba Nyamugira, Ndare revint afin d'être intronisé *mwami*, conformément au principe coutumier Fuliiru selon lequel la succession au trône se fait du père au fils aîné (premier né de la première épouse).

Cependant, le droit de Ndare d'obtenir le trône fut contesté par son demi-frère Albert. En 1989, Ndare retourna brièvement en Europe afin d'y conclure ses activités. En son absence, Albert fut investi *mwami* par les *banjoga* (gardiens des coutumes Fuliiru). Selon la tradition Fuliiru, le futur *mwami* doit, pendant sa cérémonie d'investiture, porter le *lushembe* (diadème royal), symbole du pouvoir royal. Une grande confusion naquit du fait qu'Albert se trouvait maintenant en possession du *lushembe*. Après plusieurs mois de conflit, Albert accepta de se retirer, laissant le trône à Ndare. Cependant, à la mort de ce dernier, en décembre 2012, le conflit reprit, alors qu'Albert revendiquait le trône.

Malgré les revendications d'Albert, un arrêté ministériel reconnut le fils aîné de Ndare, Adam Kalingishi, nouveau chef coutumier. Cette reconnaissance officielle ne signifia pas pour autant la fin du conflit, la faction pro-Albert contestant cette décision. Albert fut encouragé dans son opposition par plusieurs politiciens et hommes d'affaires Fuliiru influents. Par exemple, en février 2014, lorsque le *lubunga* organisa une réunion dans la ville de Luvungi pour résoudre le conflit, un membre du parlement national, Justin Bitakwira Byonahayi, se prononça ouvertement contre l'initiative du *lubunga* dans un discours diffusé sur les ondes d'une radio locale.⁴⁷

Cependant, d'autres politiciens et hommes d'affaires soutinrent la partie adverse—le camp rallié derrière le *mwami* Adam et son oncle, Edmond Muhogo. Ce dernier fut nommé administrateur par intérim de la chefferie, Adam étant retourné à Kinshasa pour se préparer à aller étudier en Europe. Ainsi, l'ingérence de politiciens influents entrava la mise en œuvre d'une solution au conflit. Elle créa également une strate politique supplémentaire. Si la majorité du camp pro-Albert est constituée de

47 Projet Usalama II, personne interrogée n° 69, Uvira, 12 juillet 2015.

politiciens de l'opposition, reflétant ainsi les propres sympathies d'Albert pour l'Union pour la nation congolaise (UNC), ceux qui lui préfèrent Adam sont généralement issus de partis progouvernementaux.

L'un des autres facteurs qui ont contribué à prolonger le conflit est le mécontentement face à la manière dont le nouveau *mwami* et son entourage immédiat gouvernent la chefferie. Ils sont accusés de mégestion des finances de la chefferie, en partie sous l'influence de l'ancien conseiller de Ndare, Jean-Marie Kagombe. Les montants de la rétrocession (pourcentage des recettes fiscales nationales alloué aux entités administratives de niveau inférieur là où les taxes ont été prélevées) investis dans la chefferie sont infimes. Comme l'affirme un dirigeant de la mutuelle Fuliiru (une association sociale d'entraide), « il y a tous les mois environ 15 000 de dollars US de rétrocession mais une grande partie est détournée ».⁴⁸ En revanche, Albert est connu parmi ses partisans comme l'icône ou le père du développement, ce qui montre la contribution plus positive qu'il aurait apportée au développement de la chefferie.⁴⁹

Il fut difficile de rectifier la médiocre performance de la chefferie, les autorités administratives locales n'ayant qu'un pouvoir limité sur le *mwami*. La présence de groupes d'autodéfense fit par ailleurs pencher la balance en faveur des chefs coutumiers, les autorités administratives étant susceptibles de faire l'objet des pressions de ces forces.

Le conflit autour de la succession au trône de la chefferie de Bafuliiru politisa les autodéfenses, ce qui rendit d'autant plus complexe leur rôle dans la consolidation du pouvoir coutumier. Étant donné que Molière, l'ancien commandant en chef, se situait clairement dans le camp du *mwami* Adam, obéir à ses ordres devint un acte politique. Par conséquent, les commandants des groupes d'autodéfense qui préféraient rester neutres ou entretenaient des sympathies pour Albert essayèrent de se distancer du commandement de Molière. Cela nuisit au dispositif de commandement et de contrôle centralisé, rendant les commandants

48 Projet Usalama II, personne interrogée n° 60, Bukavu, 8 juillet 2015.

49 Centre Indépendant de Recherches et d'Études Stratégiques au Kivu (CIRESKI), *Du conflit dans la dynastie Hamba chez les Bafuliru*, Uvira : CIRESKI, 2014.

locaux plus autonomes et plus susceptibles de se faire manipuler par des intérêts locaux, ce qui, dans certains cas, se solda par des comportements répréhensibles.

5. Militarisation de la gouvernance locale

La mauvaise gouvernance, la mobilisation armée et les conflits entretiennent des rapports qui se renforcent mutuellement : en se rapprochant des groupes armés, les autorités incompétentes parviennent à consolider leur pouvoir et à recourir à la coercition. Cela envenime ou engendre des conflits, les autorités locales exacerbant la gravité des différends afin de détourner l'attention de leurs actions. Cela entraîne également un malaise et un mécontentement parmi les populations locales. Inversement, les groupes armés exploitent les conflits liés à l'autorité locale en se ralliant derrière l'une des parties au conflit afin de renforcer leur légitimité et leur pouvoir. La composante « gouvernance » de ce cercle vicieux peut être examinée plus avant en analysant deux thématiques : la gouvernance sécuritaire et la régulation économique.

Les local defence : une arme à double tranchant

Outre les forces de l'ordre, la présence en territoire d'Uvira d'un grand nombre de groupes armés et d'autodéfense locaux a engendré un paysage sécuritaire complexe. Les démarcations entre ces factions ont tendance à être floues, notamment parce que tout le monde se connaît, les différents éléments étant souvent des parents, proches ou éloignés, d'anciens camarades de classe, d'anciens camarades Maï-Maï ou des voisins.

Les groupes d'autodéfense et les Maï-Maï se mélangent donc étroitement à la population locale. La densité de ces réseaux contribue à la militarisation de la gouvernance, les autorités locales et les habitants se liant d'amitié avec les groupes armés et sollicitant leur intervention en cas de conflits afin qu'ils exercent des pressions sur leurs concurrents et les aident à régler des comptes personnels. En outre, ces liens étroits entravent la redevabilité des hommes et des femmes armés, les civils dissimulant des informations aux forces de l'ordre et aux personnels judiciaires. Ils rendent également difficile la fourniture de services de sécurité, déjà mise à mal par l'inadéquation des interventions de l'armée

et de la police. L'insécurité qui en résulte renforce, et justifie encore davantage, l'adoption de mesures d'autodéfense.

Les autodéfenses sont présentes dans de vastes zones de la chefferie de Bafuliiru, notamment dans des zones de montagne reculées.⁵⁰ Malgré l'absence d'estimations fiables, Molière aurait affirmé qu'à la mi-2014, ces forces constituaient *grosso modo* une brigade, composée d'environ 3 000 à 4 000 membres répartis à travers la chefferie.⁵¹ Si ces groupes sont connus collectivement sous le nom de « local defence » (*balala rondo* étant le nom souvent employé), leur organisation, leur comportement et leurs rapports avec les autorités et les autres forces armées varient considérablement. L'une des raisons en est que les groupes d'autodéfense ne sont pas un mouvement unifié commandé par la chefferie. Si certains commandants obéissent aux ordres de Molière (ou de son successeur), d'autres opèrent de manière autonome.

Dans certaines zones, les groupes d'autodéfense ressemblent à une armée en miniature, dotée de structures et d'une nomenclature plus ou moins similaires. Par exemple, sur l'axe de Ndolera (dans le groupement d'Itara-Luvungi), le « lieutenant-colonel » Prosper Mahinduzi, ancien officier des services de renseignement des Maï-Maï de Kayamba, fait office de commandant de brigade. Il supervise les bataillons et les compagnies stationnés dans les différents villages, qui sont dirigés par des commandants aidés d'un état-major dont les rangs et les fonctions sont similaires à ceux de l'armée, notamment le renseignement (S2) et les opérations (S3). Pour reprendre les propos du commandant d'un groupe d'autodéfense, « quand il y a déjà la présence d'une armée, il faut la structure d'une armée, sinon on ne peut pas fonctionner ».⁵² Les commandants portent une partie de l'uniforme des FARDC et sont souvent équipés d'émetteurs-récepteurs. À la question de savoir pourquoi ils portent l'uniforme de l'armée, ce même commandant explique : « Non, je ne

50 Les groupes d'autodéfense opérant dans la chefferie de la Plaine de la Ruzizi ont été suspendus par les FARDC en 2013. À noter que la chefferie riveraine, à savoir la chefferie de Bavira, compte également des groupes d'autodéfense.

51 Projet Usalama II, personne interrogée n° 94, Lemera, 23 septembre 2015.

52 Projet Usalama II, personne interrogée n° 42, Ndolera, 14 mai 2015.

suis pas du gouvernement. Mais je porte la tenue. Quand vous êtes fan du Mazembe [un club de football populaire], vous portez la tenue du Mazembe.»⁵³

Cependant, les groupes d'autodéfense ne sont pas tous organisés de cette manière. Sur l'axe de Mulenge, par exemple, où les autodéfenses opèrent sous le commandement global de Ngengwe Masabire, le chef de village de Mulenge 1, elles n'ont qu'un commandant par village, aidé pour chaque avenue d'un adjoint et d'un secrétaire. Ces forces ne portent généralement pas l'uniforme de l'armée. Comme l'explique un commandant, «ce sont des civils. Ce ne sont pas des militaires».⁵⁴

Même lorsque la structure de l'organisation est de type militaire, les autodéfenses restent généralement subordonnées à l'autorité coutumière locale. Au niveau du bataillon, les chefs de village sont considérés comme ayant la fonction de chef d'état-major. Un grand nombre d'entre eux sont d'anciens Maï-Maï et jouissent donc d'une expérience de l'armée. Ils se servent souvent des groupes d'autodéfense pour renforcer leur propre position, par exemple pour exécuter des décisions ou neutraliser des opposants. Dans certains cas, les chefs de village aident à organiser le *dawa ya asili* (forme de médecine coutumière qui confère une protection spirituelle sur le champ de bataille) qu'utilisent la plupart des groupes d'autodéfense, à l'instar des Maï-Maï.

Les chefs locaux et autres dirigeants jouent également un rôle clé dans l'organisation du soutien qu'apporte la communauté aux groupes d'autodéfense en leur procurant de la farine de maïs ou de manioc et des piles pour les lampes torches qu'elles utilisent lors de leurs patrouilles nocturnes. Ces contributions sont collectées auprès des ménages, des entreprises locales (p. ex. dans les minoteries), aux barrages routiers et sur les marchés. Si les membres des groupes d'autodéfense sont souvent qualifiés de *bavolontaires*, ils n'opèrent pas de manière totalement bénévole, se voyant généralement remettre de la nourriture avant d'aller patrouiller. Les commandants et les officiers sont également susceptibles

53 Projet Usalama II, personne interrogée n° 42, Ndolera, 14 mai 2015.

54 Projet Usalama II, personne interrogée n° 21, Mugule, 10 mai 2015.

de recevoir une « motivation » d'ordre financier ; ainsi, il semblerait que le commandant en chef perçoive un pourcentage des recettes fiscales de la chefferie. Par le passé, les autodéfenses ont également géré un puits de cassitérite à Lemera, dont la chefferie leur avait fait don.

Les habitants de villages de montagne isolés en particulier ne considèrent pas que ces contributions posent problème car ils estiment que les groupes d'autodéfense sont propices à leur sécurité. Non seulement ces forces sont plus nombreuses et plus efficaces que l'armée et la police, mais elles sont également considérées comme entretenant des liens étroits avec la population locale. Nombreuses sont les personnes interrogées qui les ont appelées « *batoto ya hapa* » (des enfants d'ici), à distinguer des « *batokambali* » (ceux qui viennent de loin) qui désignent les services de sécurité de l'État.

La nécessité de disposer d'autodéfenses a été plus particulièrement soulignée dans les régions où la population craignait des actes de représailles des FDLR à la suite des opérations *Sokola* (Nettoyer) II lancées par l'armée en janvier 2015. Ayant regagné les Moyens Plateaux en 2013 après les précédentes opérations militaires, les FDLR furent de nouveau forcées de se retirer. Pendant les opérations *Sokola* II, l'armée fit appel aux groupes d'autodéfense pour lui servir de guides et recueillir des renseignements. Pendant ces actions, certains membres furent blessés ou perdirent la vie.⁵⁵ Cette collaboration des plus actives avec les FARDC fit redouter que les FDLR, une fois de retour, ne se vengent sur la population.

Cela vaut plus particulièrement dans les cas où les groupes d'autodéfense se sont dissous à l'instigation des FARDC, ordonnées par la hiérarchie militaire de les convaincre de déposer les armes, notamment dans la zone de Mubere. D'après un chef de village de cette région, « les FDLR ne sont pas loin d'ici et nous redoutons qu'elles ne reviennent. Il n'y a plus de local defence. [...] Nous avons peur que les FDLR se

55 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 19, Mulenge, 10 mai 2015 ; n° 25 et n° 27, Rubanga, 11 mai 2015 ; n° 46, Lubarika, 15 mai 2015.

vengent et nous accusent d'avoir montré les champs des FDLR [aux FARDC, qui les ont ensuite détruits] ». ⁵⁶

Bien que la population se sente généralement plus en sécurité en présence d'un groupe d'autodéfense, de nombreuses personnes ont également signalé avoir eu des problèmes avec ces forces. Comme le souligne une personne interrogée, les autodéfenses sont « une arme à double tranchant », qui apporte à la fois la sécurité et l'insécurité. ⁵⁷ Dans certains villages, quelques éléments des forces collaborent avec des bandits ou des groupes armés, par exemple dans le commerce de bétail volé dans la Plaine de la Ruzizi. ⁵⁸ Les groupes d'autodéfense sont par ailleurs souvent entraînés dans les conflits locaux, certains individus essayant de les mobiliser pour régler des comptes ou des différends, souvent liés à des questions d'argent, des problèmes familiaux, des affaires de cœur, des litiges fonciers ou des différends associés à d'autres biens. Par exemple, dans le village de Mugogo, les autodéfenses ont protégé les propriétaires d'une concession foncière contestée, leur permettant ainsi de cultiver la terre en empêchant les fermiers qui en avaient été expulsés de la réoccuper. Les autodéfenses ont également été impliquées dans des assassinats et des meurtres d'individus soupçonnés d'être des sorciers, devenant ainsi tueurs à gage. ⁵⁹ Ainsi, elles contribuent aux processus de militarisation au niveau des villages, permettant aux habitants de faire appel aux groupes armés pour différentes sortes de régulation sociale et pour défendre leurs intérêts personnels.

En intervenant lors de conflits et dans d'autres cadres où les populations se sentent défavorisées ou lésées (par exemple à la suite d'un crime), les autodéfenses s'ingèrent souvent dans le travail de la Police nationale congolaise (PNC). En effet, elles se substituent parfois à la police, procédant à des arrestations et imposant des amendes ; elles disposent

.....
56 Projet Usalama II, personne interrogée n° 18, Kihinga, 10 mai 2015.

57 Projet Usalama II, personne interrogée n° 60, Bukavu, 8 juillet 2015.

58 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 34, 13 mai 2015 ; n° 26, Rubanga, 11 mai 2015.

59 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 15, Lemera, 9 mai 2015 ; n° 30, Lemera, 12 mai 2015.

également de leurs propres prisons. Comme l'explique un officier de police, « en 2013, nous, la PNC, n'avions aucun pouvoir sur les local defence car ils étaient soutenus par les gens de la brousse [les groupes armés]; on ne pouvait donc rien faire de peur de se faire tuer ». ⁶⁰ Des officiers de police d'un autre village, qualifiant les groupes d'autodéfense d'« administration parallèle », se sont eux aussi dits intimidés : « Quand nous arrêtons des gens, les local defence et le notable viennent les faire sortir de notre prison. [...] Les habitants de ce village sont pris en otages. » ⁶¹ Un de ces officiers termine en déclarant : « Dans cette chefferie, on ne peut pas critiquer les local defence. Celui qui la critique sera tué et il n'y aura aucune enquête. » ⁶²

Ces propos doivent être interprétés avec précaution. Si la police n'hésite pas à accuser les autodéfenses, son propre bilan peut parfois être tout aussi médiocre. Les groupes d'autodéfense et de nombreux villageois ont critiqué la police pour son inefficacité et ses arrestations et amendes arbitraires. Néanmoins, ces récits indiquent que les rapports de force entre ces groupes et la PNC sont souvent asymétriques. Les effectifs de la PNC sont dans bien des cas inférieurs à ceux des autodéfenses, qui disposent également d'un plus grand nombre d'armes. Bien que la chefferie n'ait distribué qu'un petit nombre d'armes à la création de ces groupes, la plupart des autodéfenses ont augmenté leur arsenal au fil du temps. Un grand nombre d'entre elles ont acheté des armes aux FDLR, tandis que d'autres ont eu le droit de garder les armes des forces ennemies trouvées sur le champ de bataille lorsqu'elles aidaient les FARDC pendant des opérations militaires. ⁶³

Ces asymétries du pouvoir entravent indéniablement les processus censés veiller à ce que les groupes d'autodéfense soient redevables de leurs actes. Ainsi, lorsqu'ils commettent des infractions ou des délits, les

.....
60 Projet Usalama II, personne interrogée n° 34, 13 mai 2015.

61 Projet Usalama II, personne interrogée n° 47, 15 mai 2015.

62 Projet Usalama II, personne interrogée n° 47, 15 mai 2015.

63 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 25 et n° 27, Rubanga, 11 mai 2015; n° 46, Lubarika, 15 mai 2015.

membres de ces forces tentent souvent d'éviter de se faire appréhender et interroger par la PNC ou l'auditorat. Il leur arrive de se cacher parmi la population, parfois avec l'aide des autorités locales, ou d'intimider directement les membres des forces de l'ordre et de la justice. Comme le confie une source militaire, « je peux quitter ici pour aller à Lemera [pour arrêter un membre des local defence], mais une fois au niveau des escarpements, on vous tend une embuscade ». ⁶⁴

Ces problèmes de redevabilité sont exacerbés par le statut juridique ambigu des autodéfenses, qui s'estiment officielles puisqu'elles ont été créées avec la bénédiction des FARDC. Comme le déclare le commandant d'un groupe d'autodéfense « je suis un homme du gouvernement [*mutu wa l'Etat*]. Ces armes proviennent de l'État ». ⁶⁵ La police et l'armée, quant à elles, soulignent que ces forces n'ont aucun statut juridique clair. Un officier de police affirme ainsi : « Les local defence opèrent clandestinement, elles ne sont pas reconnues par l'État. » ⁶⁶ De même, un commandant de l'armée à Lemera explique : « Nous les considérons actuellement comme des groupes armés. Nous avons reçu l'ordre de les désarmer si nous les voyons avec des armes. » ⁶⁷

La complexité des relations entre les autodéfenses et la PNC illustre un problème plus vaste touchant à la gouvernance au sein de la chefferie de Bafuliiru, à savoir l'existence de tensions entre les chefs coutumiers et les autorités administratives locales. Les chefs coutumiers essaient en général de minimiser le pouvoir de ces dernières, par exemple en n'observant pas les règles et règlements ou en tentant d'influencer les décisions en leur propre faveur. Le fait que les autorités coutumières puissent faire appel aux groupes d'autodéfense n'a fait que renforcer leurs positions vis-à-vis de l'administration locale.

64 Projet Usalama II, personne interrogée n° 65, Uvira, 11 juillet 2015.

65 Projet Usalama II, personne interrogée n° 19, Mulenge I, 10 mai 2015.

66 Projet Usalama II, personne interrogée n° 34, 13 mai 2015.

67 Projet Usalama II, personne interrogée n° 32, Lemera, 12 mai 2015.

Subtilités de l'exploitation minière militarisée

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la militarisation dans le domaine économique ne se manifeste pas uniquement par une intervention directe des forces armées dans les activités lucratives ; elle revêt également des formes indirectes et plus subtiles, en cela que les hommes d'affaires civils et les leaders mobilisent les groupes armés dans le but d'intimider leurs concurrents économiques, de se protéger d'une éventuelle ingérence des autorités locales et de contribuer à étouffer la contestation populaire (lors de la vente d'un terrain ou si des prix sont considérés injustes, par exemple). Un exemple révélateur est celui de la manière dont les autorités coutumières de Lemera se sont servies des autodéfenses—essentiellement de manière indirecte—pour renforcer leur autorité dans le domaine de l'extraction de minerais, d'où des frictions avec l'administration locale.

Jusqu'en 2010, la gestion du secteur de la cassitérite incombait entièrement à la chefferie de Bafuliiru. C'était le *mwami* qui distribuait les concessions minières, moyennant paiement de l'*itulo* (redevance coutumière), représentant d'après les estimations entre 450 et 500 dollars US par puits.⁶⁸ La chefferie imposait également des taxes assez importantes sur les puits en production, réclamant environ une journée de production par mois et un sac de cassitérite par puits et par jour.

Le monopole dont jouissait la chefferie dans le domaine de la régulation du secteur minier entraîna différents types de mauvaises pratiques, en particulier le trafic d'influence. Ceux qui bénéficiaient d'un statut privilégié auprès du *mwami* étaient avantagés de manière disproportionnée, tandis que les autres étaient traités de manière arbitraire. Ce favoritisme se refléta également dans la composition du comité des creuseurs (comité de la chefferie chargé de superviser les affaires minières). Ce dernier se composait exclusivement des confidents du *mwami*, notamment Molière, commandant en chef des local defence, et Quinquina, président du comité des sages de la chefferie.

.....

68 Projet Usalama II, personne interrogée n° 1, Lemera, 31 octobre 2011.

Le *mwami* protégeait également les personnes qui tentaient illégalement de déposséder ceux dont les terrains contenaient de la cassitérite. Citons l'exemple d'une concession de sept hectares sur le site de Kigunga, affaire que les propriétaires portèrent devant le tribunal d'Uvira. Lorsque le *mwami* et son entourage avaient au départ tenté d'entraver le cours de la justice en demandant à des membres de groupes d'autodéfense de protéger les suspects comparissant devant le tribunal, le juge finit par trancher en faveur des premiers occupants.⁶⁹

Le puissant contrôle que la chefferie exerçait sur l'exploitation de la cassitérite engendra des frictions significatives avec les agents miniers envoyés à Lemera en 2010 pour réguler le secteur conformément à la législation en vigueur. Ces agents nationaux étaient chargés de démarquer les concessions minières et d'enregistrer les propriétaires de puits de mine. Jusque-là, ces concessions, ainsi que leurs présidents-directeurs généraux (PDG), n'avaient été enregistrés que par la chefferie, ce qui sous-entend qu'ils ne versaient pas d'impôts aux autorités nationales. La chefferie ne coopéra pas et entrava en partie la mise en œuvre de ces mesures, continuant d'exercer un contrôle *de facto*.⁷⁰

L'une des autres manifestations de l'influence permanente de la chefferie sur le secteur minier fut l'accord conclu en 2012 par Ndare avec Olive Mudekereza Namegabe, homme d'affaires basé à Bukavu. Ce dernier obtint une concession relative aux deux principaux carrés miniers de Lemera-Kigunga et Mugerero (voir carte 2), ayant vraisemblablement garanti en échange un certain degré de contrôle à la chefferie, notamment le droit de désigner des membres au sein du comité minier, payés tous les mois par Olive.⁷¹

Ce nouvel arrangement fut conjugué à l'introduction d'un dispositif de traçabilité lancé par l'iTSCi (Initiative de l'International Tin Research Institute pour la chaîne d'approvisionnement de l'étain). Ce dispositif fut

69 Projet Usalama II, personne interrogée n° 29, Lemera, 11 mai 2015.

70 Projet Usalama II, personne interrogée n° 1, Lemera, 31 octobre 2011.

71 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 29, Lemera, 11 mai 2015 ; n° 59, Bukavu, 7 juillet 2015.

élaboré pour répondre aux pressions croissantes de groupes de plaidoyer internationaux réclamant des mesures pour résoudre le problème des minerais du conflit, jugés responsables d'alimenter la guerre dans l'est du Congo.⁷² Le dispositif s'appuie sur un circuit fermé qui permet de remonter jusqu'au site d'origine des minerais. Des codes-barres sont attachés aux sacs de minerais et vérifiés à différents stades de la filière. L'origine des minerais doit être un site minier validé « conflict-free » (libre de conflit – autrement dit un site qui n'est soumis ni à la présence ni à l'influence de forces armées), tel que déterminé dans le cadre d'une évaluation de la gouvernance réalisée par un vérificateur tiers.

La chute des cours mondiaux de l'étain,⁷³ le monopole obtenu par Olive, la mise en œuvre du dispositif de traçabilité⁷⁴ et la baisse de la demande de minerais en provenance du Congo⁷⁵ sont autant de facteurs qui contribuèrent à une baisse graduelle du prix de la cassitérite à Lamera. Alors qu'en 2010, un kilogramme de minerai se vendait 8 dollars US, ce prix était passé à moins de 2,5 dollars US en mai 2015. Cela entraîna

72 L'introduction du régime de traçabilité facilite la conformité à l'article 1502 de la loi Dodd-Frank de réforme de Wall Street et de protection du consommateur adoptée en 2010, qui exige des entreprises cotées sur les bourses des États-Unis qu'elles fournissent des éléments qui garantissent que les produits qu'elles ont fabriqués ou fait fabriquer ne contiennent pas de minerais « qui financent ou profitent, directement ou indirectement, à des groupes armés de la République démocratique du Congo ou d'un pays limitrophe ». Voir Jeroen Cuvelier et al., « Analyzing the Impact of the Dodd-Frank Act on Congolese Livelihoods », New York : Social Science Research Council, 2014, 1.

73 Les cours mondiaux de l'étain ont culminé en avril 2011, pour ensuite accuser une forte baisse (de plus de 50 %) au cours des quatre années suivantes, en grande partie du fait de la hausse de l'offre en provenance de Birmanie et de Chine. Voir : Yoga Rusmana et Dwi Sadmoko, « World Biggest Tin Exporter Cuts Output After Price Rout », *Bloomberg*, 22 avril 2015. Consulté le 13 janvier 2016, <http://www.bloomberg.com/news/articles/2015-04-22/world-s-biggest-tin-exporter-cuts-output-after-price-rout>.

74 Le dispositif de traçabilité a renforcé la réglementation du marché au niveau des acheteurs, et transféré la responsabilité des coûts globaux aux niveaux inférieurs de la chaîne d'approvisionnement. Voir : Ben Radley et Christoph Vogel, « Fighting windmills in Eastern Congo? The ambiguous impact of the "conflict minerals" movement », *The Extractive Industries and Society*, 2/3, (2015), 406–10.

75 L'adoption de la loi Dodd-Frank, expliquée en note 72, a entraîné une baisse de la demande de minerais en provenance du Congo.

un ralentissement de la production et réduisit le nombre de PDG et de creuseurs artisanaux.

Les détenteurs d'intérêts miniers locaux estiment qu'Olive, personnalité la plus visible du secteur, est le principal responsable de la baisse de la production et des prix, d'où une certaine hostilité à l'égard de la nouvelle équipe de gestion. Cette hostilité a encore été aggravée par le fait que le *mwami* n'avait jamais consulté les PDG et les creuseurs artisanaux avant de conclure cet accord avec Olive. Par conséquent, les creuseurs ont le sentiment que le nouvel organigramme leur a été imposé. En outre, conformément à la nouvelle structure, les négociants en minerais ont été contraints de cesser leurs activités. Ceux-ci étant également actifs dans le secteur du crédit, cela a engendré des problèmes pour les entreprises locales.⁷⁶

L'un des autres facteurs ayant contribué à cet antagonisme est la politisation du comité minier. Rappelons qu'en 2012, un conflit de longue durée autour de la succession au trône de la chefferie de Bafuliiru était réapparu après le décès de Ndare et l'intronisation de son fils Adam. Cela avait de nouveau incité le demi-frère de Ndare, Albert, à contester le leadership de la chefferie, comme il l'avait fait en 1989 et 1990. Une majorité écrasante de membres du comité minier soutenant le *mwami* Adam, collaborer avec le comité est devenu un acte politique. Par conséquent, la faction pro-Albert s'est distancée du secteur minier, en partie parce qu'elle se sent lésée par le comité. Par exemple, quand Olive a fourni de l'argent et des outils pour soutenir le travail des PDG, le comité minier aurait privilégié la faction pro-Adam dans leur distribution.⁷⁷

Cette impression de partisanerie est encore renforcée par l'existence de liens étroits entre le comité minier et les local defence contrôlées par la chefferie, dont l'équipe dirigeante est proche du camp pro-Adam. Lorsque la nouvelle structure de gouvernance destinée au secteur minier fut mise en œuvre, les groupes d'autodéfense continuèrent d'assurer la sécurité des zones minières, mais pas sur les sites miniers à proprement

76 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 23 et n° 29, Lemera, 11 mai 2015.

77 Projet Usalama II, personne interrogée n° 22, Lemera, 11 mai 2015.

parler, où la sécurité relevait toujours du comité minier. Cependant, le comité minier collabore étroitement avec les local defence, qui assurent également la sécurité des installations et des biens de l'entreprise d'Olive, notamment de son dépôt de minerais.

L'implication étroite des groupes d'autodéfense, ainsi que les liens solides entre leur équipe dirigeante et le comité minier, mettent clairement en péril le statut « libre de conflit » des mines de Lemera. Cela vaut d'autant plus que des membres de l'équipe dirigeante des autodéfenses détiennent des intérêts dans le secteur minier, dont Molière, l'ancien commandant en chef des local defence. En effet, par le passé, Molière possédait un puits et en supervisait un autre que la chefferie avait attribué aux autodéfenses (la concession s'y rapportant semble désormais avoir été retirée). D'après certaines sources, Molière ne détiendrait plus officiellement la concession relative à son puits, mais il est généralement reconnu qu'il conserve des intérêts dans le secteur minier, en collaborant avec des intermédiaires.⁷⁸

Les liens étroits entre le comité minier et les autodéfenses ont contribué à étouffer la contestation populaire envers Olive.⁷⁹ Il en résulte une situation dangereuse, les personnes opposées à l'état actuel des choses pouvant être incitées à considérer le recours à la violence comme une forme plus efficace de protestation. En avril 2015, par exemple, l'un des représentants d'Olive qui se rend régulièrement à Lemera a été pris dans une embuscade; il a réussi à s'échapper avant que ses agresseurs ne le tuent. Un grand nombre de personnes estiment que cette attaque n'était pas un simple acte de banditisme mais qu'elle visait à faire clairement comprendre que les travailleurs du secteur minier sont mécontents de la situation actuelle.⁸⁰

Les autodéfenses sont par ailleurs restées impliquées dans la sécurisation de deux des trois carrés miniers de Luvungi, à savoir Mukambo et Kinyinya, dans les Moyens Plateaux (voir carte 2). Bien qu'ayant affirmé

.....
78 Projet Usalama II, personne interrogée n° 129, Lemera, 24 septembre 2015.

79 Projet Usalama II, personne interrogée n° 29, Lemera, 11 mai 2015.

80 Projet Usalama II, personne interrogée n° 22, Lemera, 11 mai 2015.

qu'elle ne pénétrait pas sur ces sites, le groupe de local defence sur place, dont le QG se trouve à Lupango, est la principale force de sécurité dans cette zone.⁸¹ Officiellement, la police des mines de Katogota et la PNC de Lubarika sont chargées de patrouiller les sites miniers, mais elles ne se manifestent que rarement, en partie faute de moyens techniques et financiers pour assurer leur transport.⁸² En outre, d'après la police de Lubarika, les autodéfenses de Lupango ne collaborent guère avec elle.⁸³

On peut donc comprendre qu'à cause de l'insuffisance des effectifs des forces de l'ordre, les groupes d'autodéfense assurent la sécurité autour des sites miniers. Néanmoins, cela risque d'entraîner un trafic d'influence par le biais des PDG et des autorités coutumières alliés, qui restent très proches des autodéfenses. En outre, cela pourrait empêcher d'exiger des personnes chargées de la sécurité dans ces sites miniers et qui commettent des infractions ou manifestent un comportement répréhensible qu'elles rendent compte de leurs actes.

La militarisation n'est pas un processus qui sous-entend systématiquement une implication directe et ouverte des groupes armés. Il peut aussi s'agir d'une implication indirecte et occulte par l'intermédiaire de sphères d'influence au sens général et de menaces de violence – plutôt que d'une violence réelle. Par conséquent, démilitariser le secteur minier nécessite une démarche plus exhaustive ne consistant pas uniquement à retirer physiquement les forces armées des sites miniers et de leurs environs.

.....
81 Projet Usalama II, personne interrogée n° 48, Lupango, 15 mai 2015.

82 Fin 2015, la police des mines de Katogota a été redéployée sur Kamanyola.

83 Projet Usalama II, personne interrogée n° 47, 15 mai 2015.

6. Conclusions et considérations politiques

Il existe un lien étroit entre les groupes armés, les conflits locaux et la gouvernance locale dans les chefferies de Bafuliiru et de la Plaine de la Ruzizi. Ce lien favorise et, en même temps, est favorisé par la militarisation, conférant ainsi directement et indirectement un rôle accru aux forces armées et aux actes de coercition dans les domaines civils. La militarisation n'est pas seulement le résultat de l'imposition unilatérale des forces armées sur les processus civils. Elle est aussi favorisée par les pratiques des civils, qui se rapprochent des forces armées pour diverses raisons, par exemple pour dégager un gain politique ou économique, ressortir vainqueurs d'un conflit local ou s'assurer une protection en cas de menaces et d'insécurité.

Les politiciens et hommes d'affaires nationaux et provinciaux sont susceptibles d'exploiter les groupes armés pour semer le trouble et porter atteinte à leurs concurrents. Il peut également leur arriver de soutenir ces groupes parce qu'ils ont la même vision du monde qu'eux, par exemple des idées anti-rwandophones ou anti-gouvernement. De même, les autorités locales et certains citoyens se rapprochent des groupes armés, y compris des autodéfenses, pour accroître leur pouvoir et régler des comptes personnels. Ils sont également susceptibles de se rapprocher de ces groupes parce qu'ils craignent pour leur sécurité ou parce qu'ils ont des liens avec eux, que ce soit à titre personnel ou familial. Par conséquent, les groupes armés du territoire d'Uvira disposent de vastes réseaux de collaborateurs civils et de protecteurs politiques dont le rôle est essentiel à leur bon fonctionnement. Ils peuvent fournir des renseignements, faire pression sur les autorités locales, permettre la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus et empêcher leurs membres de se faire appréhender ou persécuter.

En somme, les groupes armés sont le produit d'un large éventail d'intérêts et de dynamiques. Leur mobilisation est d'une part favorisée

par les développements et groupes nationaux et régionaux, tels que les forces rebelles étrangères ou soutenues par des entités étrangères, et les politiques de l'armée nationale, y compris les opérations militaires et l'intégration des rebelles. D'autre part, la mobilisation armée est nourrie par des dynamiques plus locales, telles que les conflits de pouvoir coutumier ou entre communautés.

La présence des groupes armés exacerbe les conflits locaux et les rend violents, quand par exemple les parties au conflit cherchent à se faire protéger de leurs opposants par les groupes armés. Qui plus est, pour les fonctionnaires locaux, la présence de groupes armés alliés incite encore davantage à recourir à la coercition et au trafic d'influence. Cela vaut également pour les autorités coutumières, lorsque celles-ci tentent de contrer l'influence du gouvernement local. La mauvaise gouvernance qui en résulte devient alors source de conflit puisqu'elle invite les concurrents à discréditer ces autorités et les aide à obtenir le soutien des populations insatisfaites. En somme, la mauvaise gouvernance, le conflit et la mobilisation armée forment un cercle vicieux qui est à la fois la cause et la conséquence des processus de militarisation.

Partant, que faire pour sortir de ce cercle vicieux et réduire l'influence des groupes armés dans les domaines civils ? La militarisation étant le résultat de facteurs multiples, la démilitarisation va forcément être compliquée. Les remarques de conclusion ci-après se limitent à trois problématiques pertinentes : les conflits de pouvoir coutumier ; les liens entre les groupes armés et les civils ; et le rôle des autodéfenses dans la fourniture d'une sécurité au niveau local.

Atténuer les conflits de pouvoir coutumier

Le pouvoir coutumier est une source significative de conflit en territoire d'Uvira. Le leadership contesté de la chefferie de la Plaine de la Ruzizi et le conflit relatif à la succession au trône de la chefferie de Bafuliiru ont profondément déstabilisé la région. Ce phénomène a été exacerbé par des problèmes associés à la qualité de la gouvernance coutumière—détournement de fonds et abus de pouvoir par les chefs, et entrave à l'administration locale.

En 2012, Kinshasa a proposé de transformer simultanément les trois chefferies de l'Uvira en « secteurs » (des entités qui ne sont pas gouvernées par des chefs). S'il peut s'agir d'une solution à long terme, elle semble difficile à mettre en œuvre à court terme. Les dynasties présentes dans la région ne sont pas prêtes à renoncer à leurs droits et la population est fortement divisée sur cette question. Par conséquent, en l'état actuel des choses, l'abolition des chefferies risque plutôt de renforcer l'instabilité.

L'une des solutions pourrait consister à tirer parti des opportunités qu'offre le processus de décentralisation, en particulier, après les élections locales, l'installation, au niveau des chefferies, de conseils élus chargés d'aider et de contrôler le *mwami*. Si ces conseils sont bien informés et disposent de ressources adéquates, ils pourraient en effet introduire davantage de freins et de contrepoids dans le système de gouvernance coutumière. Le risque est toutefois que les mécanismes de protection politique et de manipulation des groupes armés qui ont fait du tort aux autorités coutumières ne nuisent également au fonctionnement des conseils locaux. Par conséquent, les plus hautes instances—telles que le ministère de l'Intérieur, notamment chargé des affaires coutumières—devraient jouer un rôle plus actif dans le suivi des autorités coutumières et l'atténuation des conflits liés à leurs pouvoirs, par exemple en suspendant les chefs qui font mal leur travail et en exigeant des élites politiques responsables d'ingérence qu'elles rendent compte de leurs actes.

Éliminer le soutien civil à l'égard des groupes armés

Toute initiative destinée à démobiliser les groupes armés de manière pérenne doit venir à bout des réseaux de soutien civil—politiciens nationaux, autorités locales ou partisans de la base. Il devra non seulement s'agir d'intenter des poursuites judiciaires, mais aussi par exemple d'exercer des pressions d'ordre social ou moral par le biais de documentation, de dialogues, d'avertissements et de divulgation du nom des coupables.

Les organes internationaux, comme la mission de maintien de la paix de l'ONU au Congo, pourrait aussi jouer un rôle en exigeant des civils qui soutiennent les groupes armés qu'ils rendent comptes de leurs actes. Ils

pourraient par exemple faire connaître ouvertement le rôle de ces civils dans la déstabilisation. Les politiciens dont on sait qu'ils soutiennent les groupes armés ou qu'ils enveniment les conflits sont accueillis à bras ouverts dans les activités de consolidation de la paix soutenues par des entités externes, comme s'ils étaient des pacificateurs, et leur rôle dans le conflit est passé sous silence. Certes, une confrontation ou une exclusion ouverte peut ne pas être le moyen le plus efficace d'inciter ce type d'individus à modifier leur comportement, mais une approche plus critique devrait être envisagée.

Réglementer les autodéfenses et réformer le secteur de la sécurité

L'insécurité omniprésente, attribuable en partie au fait que les forces de l'ordre ne protègent pas la population, a entraîné la création de groupes d'autodéfense armés au niveau des villages. Malgré leur contribution globalement positive à la sécurité, les autodéfenses restent problématiques. Il peut en effet arriver qu'elles s'ingèrent dans le travail de la police, qu'elles soient impliquées dans des règlements de comptes, qu'elles enveniment les conflits locaux ou qu'elles collaborent avec des bandits ou des groupes Maï-Maï. Il serait donc utile de renforcer la surveillance de ces forces, par exemple en clarifiant leur statut juridique et en soumettant leurs activités à un cadre réglementaire.

À long terme, la dissolution de ces groupes pourrait être la meilleure solution, mais cela semble difficile à court terme. Par exemple, les forces de l'ordre nationales ont décidé de tenter de suspendre les groupes d'autodéfense après les opérations *Sokola II*, et de donner à chaque combattant la possibilité de rendre ses armes et de se démobiliser ou de rejoindre la PNC ou les FARDC par le processus de recrutement normal. À ce jour, cette initiative n'a guère progressé. Rares sont les membres des autodéfenses qui ont manifesté de l'intérêt pour une carrière dans l'armée ou la police, estimant que les conditions de travail y étaient trop mauvaises. En outre, ayant entendu parler d'éventuelles mesures destinées à les désarmer, de nombreux groupes d'autodéfense ont simplement caché leurs armes. Et là où les menaces sécuritaires sont perçues comme

trop élevées, par exemple dans les régions où un retour des FDLR est attendu, ces groupes ont tout bonnement refusé de rendre leurs armes.

Certains commandants de groupes d'autodéfense ont affirmé qu'ils ne seraient prêts à suspendre leurs activités que si l'on déployait un nombre suffisant de forces de l'ordre disciplinées et au comportement irréprochable.⁸⁴ Vu la lenteur de la réforme du secteur de la sécurité, il est peu probable que cela se produise dans un proche avenir. En particulier les défis de la réforme de l'armée restent considérables, et l'engagement financier et politique du gouvernement congolais et des bailleurs de fonds internationaux à l'égard de cette réforme n'est guère évident.⁸⁵ Il est donc probable que les villageois doivent continuer de se débrouiller pour garantir leur sécurité, en se frayant un chemin à travers l'univers complexe des forces armées étatiques et non étatiques qui engendrent à la fois sécurité et insécurité.

.....
84 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 42, Ndolera, 14 mai 2015; n° 46, Lubarika, 15 mai 2015.

85 Pour une analyse supplémentaire de la réforme de l'armée, voir: Stearns et al., *Armée nationale et groupes armés dans l'est du Congo*.

Glossaire des sigles, noms et expressions

AFDL	Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre
<i>Amani Leo</i>	« La Paix aujourd’hui » en swahili. Opérations militaires menées de janvier 2010 à avril 2012, d’abord connues sous le nom de <i>Kimia II</i> (voir ci-après)
Cassitérite	Un minerai composé de dioxyde d’étain, principal minerai de l’étain.
CNDP	Congrès national pour la défense du peuple
Comité des sages	Comité des sages de la chefferie de Bafuliiru, basé à Lamera; à ne pas confondre avec le conseil des sages (<i>lubunga</i> , voir ci-après)
FARDC	Forces armées de la République démocratique du Congo
FDLR	Forces démocratiques de libération du Rwanda
FNL	Forces nationales de libération
Groupement	Sous-division d’une chefferie gouvernée par un chef coutumier désigné par le <i>mwami</i>
iTSCi	Initiative de l’International Tin Research Institute pour la chaîne d’approvisionnement de l’étain
<i>Kimia II</i>	« Silence » en swahili. Nom donné aux opérations militaires contre les groupes armés menées à travers les Kivus de mars à décembre 2009.
Localité	Village, sous-division d’un groupement dirigé par un chef coutumier
<i>Lubunga</i>	Conseil des sages du peuple Bafuliiru, basé à Uvira
Militants-combattants	Auxiliaires qui combattirent aux côtés de l’armée congolaise contre la rébellion Simba dans les années 1960
M23	Mouvement du 23 mars
<i>Mwami</i>	Chef coutumier; peut désigner un chef suprême ou un chef coutumier de rang inférieur

PDG	Président-directeur général. Désigne le propriétaire ou le gestionnaire d'un puits de mine artisanal.
PNC	Police nationale congolaise
RCD	Rassemblement congolais pour la démocratie
Rétrocession	Pourcentage des recettes fiscales nationales alloué aux entités administratives là où les taxes ont été prélevées.
<i>Sokola II</i>	« Nettoyer » en lingala. Nom donné aux opérations militaires lancées en janvier 2015.

Bibliographie

ADEPAE, Arche d'Alliance, RIO et Life & Peace Institute. *Au-delà des «groupes armés». Conflits locaux et connexions sous-régionales. L'exemple de Fizi et Uvira (Sud-Kivu, RDC)*. Uppsala: Life & Peace Institute, 2011.

Brabant, Justine et Jean-Louis K. Nzweve. *La houe, la vache et le fusil. Conflits liés à la transhumance en territoires de Fizi et Uvira (Sud-Kivu, RDC) : État des lieux et leçons tirées de l'expérience de LPI*. Uppsala: Life & Peace Institute, 2013.

Centre indépendant de recherches et d'études stratégiques au Kivu (CIRESKI). «Cartographie des groupes armés». Document non publié. Uvira: CIRESKI, juillet 2015.

—. *Du conflit dans la dynastie Hamba chez les Bafuliru*. Uvira: CIRESKI, 2014.

Cuvelier, Jeroen, Steven Van Bockstael, Koen Vlassenroot et Claude Iguma. «Analyzing the impact of the Dodd–Frank Act on Congolese livelihoods». New York: Social Science Research Council, 2014.

de Failly, Didier. «L'Économie du Sud-Kivu 1990–2000: Mutations profondes cachées par une panne». Dans *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1999–2000*, édité par Stefaan Marysse et Filip Reyntjens, 163–92. Paris: L'Harmattan, 2000.

Depelchin, Jacques. «From Pre-capitalism to Imperialism: A History of Social and Economic Formations in Eastern Zaire (Uvira Zone, c. 1800–1965)». Thèse de doctorat, Université de Stanford, 1974.

Human Rights Watch. «RD Congo : L'armée et l'ONU n'ont pas agi pour arrêter un massacre. Une attaque à caractère apparemment ethnique a tué 30 civils». 2 juillet 2014. Consulté le 13 janvier 2016. (<https://www.hrw.org/fr/news/2014/07/02/rd-congo-larmee-et-lonu-nont-pas-agi-pour-arreter-un-massacre>)

Mamdani, Mahmood. «Understanding the Crisis in Kivu: Report of the CODESRIA Mission to the Democratic Republic of Congo September, 1997». Rapport présenté devant l'Assemblée générale du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), Dakar, Sénégal, 14–18 décembre 1998, Centre for African Studies, Université du Cap, 20 novembre 1998.

Muchukiwa, Bosco. *Territoires ethniques et territoires étatiques. Pouvoirs locaux et conflits interethniques au Sud Kivu (R.D.Congo)*. Paris: L'Harmattan, 2006.

- Radley, Ben et Christoph Vogel. «Fighting windmills in Eastern Congo? The ambiguous impact of the “conflict minerals” movement». *The Extractive Industries and Society*, 2/3 (2015) : 406–10.
- Rusmana, Yoga et Dwi Sadmoko. «World Biggest Tin Exporter Cuts Output After Price Rout». *Bloomberg*. 22 avril 2015. Consulté le 13 janvier 2016 (<http://www.bloomberg.com/news/articles/2015-04-22/world-s-biggest-tin-exporter-cuts-output-after-price-rout>)
- Stearns, Jason. *Du CNDP au M23. Évolution d'un mouvement armé dans l'est du Congo*. Londres : Institut de la Vallée du Rift, 2012.
- , Judith Verweijen et Maria Eriksson Baaz. *Armée nationale et groupes armés dans l'est du Congo. Trancher le nœud gordien de l'insécurité*. Londres : Institut de la Vallée du Rift, 2013.
- Conseil de sécurité des Nations Unies. «Rapport final du Groupe d'experts de l'ONU sur la République démocratique du Congo». 12 janvier 2015. S/2015/19.
- . «Rapport final du Groupe d'experts de l'ONU sur la République démocratique du Congo». 15 novembre 2012. S/2012/843.
- . «Rapport final du Groupe d'experts de l'ONU sur la République démocratique du Congo». 2 décembre 2011. S/2011/738.
- Verhaegen, Benoît. *Rébellions au Congo. Tome 1*. Bruxelles/Léopoldville : CRISP, IRES et INEP, 1966.
- Verweijen, Judith. «The Making of Conflict in the Eastern Congo: Trouble in the Ruzizi Plain». Rift Valley Institute. Blog du Projet Usalama. Consulté le 18 décembre 2015. (<http://riftvalley.net/news/making-conflict-eastern-congo-trouble-ruzizi-plain>)

**LES DRAMES ET CONFLITS DANS LES KIVUS SONT
CHRONIQUES, ILS PARAISSENT PERPÉTUELS VOIRE
MÊME INEXORABLES. MAIS EN SERRANT AU PLUS PRÈS
LE VÉCU QUOTIDIEN DANS CETTE PARTIE DU PAYS,
LES TRAVAUX DU PROJET USALAMA APPORTENT DES
CONNAISSANCES UNIQUES QUI OUVRENT LA VOIE À DE
NOUVELLES ISSUES ET REDONNENT ESPOIR.**

**— JEAN OMASOMBO TSHONDA, PROFESSEUR,
UNIVERSITÉ DE KINSHASA/ CHERCHEUR,
MUSÉE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE**



Rift Valley Institute
Taasisi ya Bonde Kuu
معهد الأكود التعليم
Machadka Dooxada Rift
የላምታ ገላታ የጥንታዊ ተሪክ
Instituto do Vale do Rift
东非大裂谷研究院
Institut de la Vallée du Rift

ISBN 978-1-907431-45-6



9 781907 431456 >